Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 20 juillet 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°680 ■

EXPORTATIONS DE GNL

L'Algérie dans le top 10 mondial

P 16

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RASSURE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Tous les indicateurs sont au vert

Affichant une vision résolument optimiste et stratégique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les progrès tangibles de l'économie nationale lors de son entrevue périodique avec les médias algériens, diffusée vendredi soir. «L'Algérie avance à pas sûrs et confiants vers une économie diversifiée, libérée de la dépendance aux hydrocarbures», a-t-il affirmé, soulignant la robustesse des indicateurs économiques, les réformes en cours et la volonté d'ancrer le pays dans une trajectoire de croissance durable. P 3

• L'Algérie ambitionne d'atteindre les 20.000 startups

COMMERCE

Les soldes d'été débutent le 26 juillet P 2

ALLOCATION TOURISTIQUE À 750 EUROS

Entrée en vigueur dès aujourd'hui P 2

CPA

Un résultat net bénéficiaire de près de 42 milliards DA en 2024 P 5

COMMERCE

Les soldes d'été débutent le 26 juillet

Les soldes d'été auront lieu du 26 juillet au 13 septembre, a annoncé samedi le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national dans un communiqué. Les opérateurs et agents économiques sont appelés à contribuer efficacement à la réussite de l'opération en activant des réductions et en appliquant des prix compétitifs permettant aux consommateurs de bénéficier de biens et de services à des tarifs promotionnels, précise le communiqué. Dans ce cadre, les commerçants désirant obtenir une autorisation pour les ventes en soldes doivent se rapprocher des services des directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, pour déposer un dossier comprenant une copie de l'extrait du Registre de commerce ou de l'extrait du Registre de l'artisanat et des métiers, ainsi qu'une liste des marchandises concernées par les soldes, indiquant leurs quantités, leurs prix et le taux du rabais appliqué, ajoute le ministère. Les ventes en soldes sont autorisées conformément aux dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage.

ALLOCATION TOURISTIQUE À 750 EUROS

Entrée en vigueur dès aujourd'hui

Une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie fixant les montants et modalités d'octroi du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents entre en vigueur à compter d'aujourd'hui, dimanche 20 juillet 2025.

Par Sirine R

Selon un communiqué de la Banque d'Algérie, rendu public jeudi dernier, l'instruction a été signée par le gouverneur de la Banque, Salah Eddine Taleb, et appliquée conformément à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Adoptée sous le numéro 05-2025, en application des articles 21 et 77 du règlement n° 07-01 du 3 février 2007 modifié, cette instruction fixe le droit annuel de change à l'étranger à 750 euros (ou équivalent en devise librement convertible) pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les personnes âgées de 12 à moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille.

Ce droit de change est attribué une seule fois par an, pour un séjour d'une durée minimale de sept (7) jours, et reste exclusivement réservé à son bénéficiaire, précise l'instruction, qui souligne que ses dispositions ne s'appliquent pas aux voyages liés à l'accomplissement du Hadj.

Le montant en dinars, calculé selon le cours de change manuel de vente du jour de l'opération, doit être réglé au plus tard trois jours ouvrés avant la date du voyage, auprès des agences bancaires ou des succursales de la Banque d'Algérie, sur présentation d'un dossier comprenant notamment un passeport en cours de validité, un titre de transport aller-retour (ou quittance de voyage terrestre), ainsi qu'un visa valide selon le cas.

La délivrance du montant en devise est effectuée au niveau des points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de versement, du passeport et de la carte d'embarquement, ou lors des formalités frontalières pour les voyageurs par voie terrestre.

La Banque d'Algérie souligne que tout bénéficiaire d'un droit de change qui annule son voyage ou effectue un séjour effectif inférieur à sept jours doit restituer la totalité du montant perçu dans un délai de cinq jours ouvrés suivant son retour. En cas de non-respect, l'intéressé encourt la suspension du droit de change pendant cinq ans, assortie, le cas échéant, de poursuites pénales, conformément à la réglementation des changes.

Le nouveau dispositif impose également aux banques de vérifier que le demandeur n'a pas déjà bénéficié d'un droit de change au cours des douze mois précédents, et qu'il a effectivement voyagé à l'étranger s'il a perçu un droit de change lors de la période précédente.

L'instruction abroge toutes les dispositions contraires, notamment celles de l'instruction n° 08-97 du 28 août 1997, et prend effet à compter du 20 juillet 2025.

GESTION DES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS

La numérisation, un outil stratégique incontournable

Synthèse S R.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a présidé hier, en présence de la ministre et Haut-Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, d'un représentant du ministre des Finances, ainsi que du secrétaire général de la wilaya d'Alger, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude intitulée : « L'apport de la numérisation à l'efficacité de la dépense publique dans les projets d'infrastructure». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un partenariat constructif entre l'École supérieure de management des travaux publics et le Fonds national d'équipement et de développement, conformément à la vision nationale visant à asseoir les fondements de la gouvernance et de la modernisation de la gestion publique, à travers la numérisation des mécanismes de travail et l'optimisation de l'efficacité des projets, en application de l'engagement n°25 du Président de la République relatif à la transformation numérique du pays. Dans son allocution d'ouverture, M. le ministre a souligné que la numérisation est devenue un outil stratégique incontournable pour moderniser la gestion publique, en raison des capacités avancées qu'elle offre en matière de suivi des projets, d'analyse de données et d'accélération de la cadence de réalisation. Il a ajouté que l'expérience de terrain a démontré que les défis récurrents auxquels sont confrontés les projets, tels que la hausse des coûts, les dépassements de délais et le manque de contrôle, peuvent être surmontés par l'intégration de solutions numériques intelligentes, permettant un suivi en temps réel et fournissant des données précises pour éclairer la prise de décision à tous les niveaux. Dans ce cadre, le ministre a évoqué les efforts du secteur pour généraliser l'usage de la numérisation via un portail numérique et un système d'information permettant un suivi rigoureux des projets, garantissant ainsi la maîtrise de toutes les phases de réalisation, tant au niveau central que local. Il a également précisé que ce système numérique constitue un tableau de bord efficace pour prendre des décisions en temps réel, améliorer les performances, éviter les retards et les surcoûts injustifiés, contribuant ainsi à une meilleure maîtrise du budget sectoriel et à une plus grande efficacité de la dépense publique.

BOURSE D'ALGER

Feu vert à l'émission de titres participatifs de 200 millions DA par BASA Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'émission de titres participatifs, d'un montant de 200 millions DA, par la société BASA Algérie SPA, a indiqué jeudi la Commission dans un communiqué. L'opération porte sur l'émission de 200.000 titres participatifs dématérialisés, d'une valeur nominale de 1000 DA l'unité, pour une durée de huit (8) ans. Ces titres seront cotés sur le compartiment émergent du marché des titres de créance de la Bourse d'Alger, précise la même source. Le prix d'émission est fixé à 1000 DA par titre, soit 100% de sa valeur nominale, avec une souscription minimale de 1.000 titres par investisseur professionnel, selon la COSOB. S'agissant de la rémunération, la société émettrice propose une formule à taux fixe nul, avec un taux variable indexé sur le résultat net réalisé à la clôture de chaque exercice. La partie variable sera versée entre le 30 juin et le 15 août de l'année suivante (N+1), ajoute le communiqué.

AVEC PLUS DE 50 EXPOSANTS ATTENDUS DU 18 AU 20 SEPTEMBRE PROCHAIN

La 2e édition du MDEX s'annonce prometteuse à Oran !

Par S R.

Le rendez-vous incontournable du monde dentaire revient pour une deuxième édition encore plus ambitieuse ! Le MDEX – Monde Dentaire Expo, salon dentaire de référence dans l'Ouest algérien, se tiendra du 18 au 20 septembre 2025 au Centre de conventions d'Oran (CCO), annoncent les organisateurs dans un communiqué. En effet, plus de 50 exposants sont attendus, représentant les plus grandes marques, distributeurs et startups du secteur dentaire.

Après une première édition couronnée de succès, le MDEX 2025 s'impose comme le carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie.

Selon la même source, un programme scientifique riche et multidisciplinaire est prévu lors de cette édition. Conférences de haut niveau, ateliers pratiques, démonstrations en direct et interventions d'experts nationaux et internationaux seront au cœur de cet événement. Des thématiques innovantes telles que la dentisterie numérique, la biomimétique, l'esthétique, la chirurgie avancée ou encore la gestion de cabinet seront abordées.

Le MDEX 2025 sera également l'occasion pour les professionnels de découvrir les dernières technologies et solutions destinées à moderniser leur pratique.

Au-delà du salon, le MDEX se veut un moment de rencontre, de partage et de développement de réseau entre chirurgiens-dentistes, prothésistes, étudiants, conférenciers, industriels et décideurs du domaine.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RASSURE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE :

Tous les indicateurs sont au vert

Affichant une vision résolument optimiste et stratégique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les progrès tangibles de l'économie nationale lors de son entrevue périodique avec les médias algériens, diffusée vendredi soir. L'Algérie avance à pas sûrs et confiants vers une économie diversifiée, libérée de la dépendance aux hydrocarbures», a-t-il affirmé, soulignant la robustesse des indicateurs économiques, les réformes en cours et la volonté d'ancrer le pays dans une trajectoire de croissance durable.

Par Mourad A.

À travers ses déclarations, le chef de l'État a défendu une politique économique fondée sur la souveraineté, l'efficacité de la gouvernance et la justice sociale, tout en répondant aux critiques sur l'endettement et les transferts sociaux.

D'emblée, le chef de l'État a insisté sur la solidité des fondamentaux économiques du pays. Tous les indicateurs sont, selon lui, au vert : la croissance économique devrait dépasser les 4 %, soit l'un des taux les plus élevés de la région méditerranéenne, tandis que l'inflation a été ramenée de 9,7 % en 2020 à moins de 4 % en 2025. Il a également révélé que les réserves de change atteignent aujourd'hui environ 70 milliards de dollars, démentant ainsi les rumeurs alarmistes sur leur prétendue chute. À cela s'ajoute l'absence totale de dette extérieure, un signe fort de la stabilité financière du pays. Face aux inquiétudes exprimées dans certains rapports internationaux sur la dette intérieure, le président a balayé les craintes, affirmant qu'«aucun pays n'est à l'abri du déficit budgétaire», et rappelant que l'Algérie, fidèle à son caractère d'État social, adapte les recommandations extérieures à ses propres priorités économiques et sociales.

Pas d'austérité

Il a exclu toute mesure d'austérité, assurant que «la gestion optimale selon des priorités bien définies» remplace les politiques restrictives, même en période de baisse des prix du pétrole. «Il n'y a aucun danger imminent pour l'économie nationale», a-t-il affirmé, soulignant que les transferts sociaux, estimés entre 13 et 15 milliards de dollars par an, ainsi que l'allocation chômage unique en dehors de l'Europe occidentale sont maintenus sans mettre en péril l'équilibre économique. «L'Algérie est en train de créer des emplois à tour de bras… c'est un pays qui arrive, il faut lui faire mille calculs», a-t-il résumé, en évoquant les 13 000 projets d'investissement actuellement en cours, dont l'objectif est de renforcer la production nationale dans tous les secteurs économiques, afin de réduire les importations et d'encourager les exportations hors hydrocarbures.

Le Président Tebboune a affirmé que « 80 à 85% des objectifs fixés en matière d'investissement et de relance du développement» ont été atteints, mettant en avant l'importance des projets d'investissement enregistrés dans plusieurs secteurs.

Signe de cette volonté de diversification, l'industrie automobile occupe une place de choix dans la stratégie du gouvernement. Le chef de l'Etat a annoncé l'installation prochaine de grandes marques internationales en Algérie, avec des taux d'intégration "élevés dès le départ". Il a notamment cité la dynamique positive de l'usine "Fiat" à Tafraoui (Oran) et évoqué un taux d'intégration prévu de 40 % pour certains modèles. À l'inverse, il a rappelé que «Renault n'a jamais dépassé les 5 % de taux d'intégration», conditionnant sa reprise à des standards industriels plus rigoureux. «Nous avons tourné la page de l'ancienne logique d'assemblage vide de valeur ajoutée. Désormais, toute importation de véhicules sera conditionnée par l'existence d'un réseau de services après-vente», a-t-il averti, tout en réaffirmant l'objectif de bâtir un écosystème national de sous-traitance.

« Autosuffisance en blé dur atteinte pour la première fois depuis 63 ans »

L'agriculture constitue une autre locomotive de cette transformation. Le président a salué les performances des agriculteurs et des investisseurs, soulignant que ce secteur, autrefois considéré comme social, est devenu un pilier économique. Il a notamment révélé que l'Algérie avait atteint l'autosuffisance en blé dur pour la première fois depuis 63 ans, tout en poursuivant les efforts pour couvrir les besoins en blé tendre, maïs et orge. Évoquant les ressources hydriques, il a rappelé l'existence de 87 barrages à travers le pays, tout en appelant à «intensifier les efforts dans le traitement des eaux usées», en partenariat avec les start-up, afin de faire face aux défis du changement climatique. Par ailleurs, il a vanté les avancées en matière de numérisation et d'intelligence artificielle, affirmant que l'Algérie progresse vers une gouvernance économique plus transparente, fondée sur des données précises. Cette stratégie vise notamment à intégrer progressivement l'économie informelle à travers la codification de la micro-importation et l'encouragement de l'auto-entreprenariat.

Des mesures pour éradiquer l'informel

En parallèle, le président de la République a déclaré une véritable guerre à l'économie informelle, qu'il juge nuisible au développement du pays. «L'économie informelle doit disparaître», a-t-il martelé, évoquant des situations choquantes où «des appartements entiers sont remplis de billets de banque». Préférant convaincre plutôt que réprimer, il a tout de même averti : «Celui qui achète une villa à 40 milliards, il doit déclarer 40 milliards». Dans cette logique, de nouvelles mesures seront mises en place pour intégrer ces flux financiers dans le circuit officiel.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a réitéré son engagement à honorer ses promesses électorales jusqu'à la fin du mandat. Il a évoqué la nécessité de revoir certains ministères à «faible rendement» et assuré que les réformes se poursuivront jusqu'en 2025, voire 2027, conformément à la feuille de route fixée. Sur le plan diplomatique, le président a réitéré l'attachement de l'Algérie au principe de non-ingérence, rappelant son soutien aux peuples maliens, libyens, nigériens et sahraouis. Il a également mis en avant la fidélité du pays au principe du non-alignement, tout en entretenant de «bonnes relations avec les États-Unis, la Russie et la Chine», ainsi qu'avec l'Asie du Sud-Est.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« L'Algérie ambitionne d'atteindre les 20.000 startups»

Par Sirine R.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que l'économie algérienne ambitionne d'atteindre les 20.000 startups d'ici la fin de son mandat présidentiel. «En 2019, il y avait 200 startups et aujourd'hui il y en a 9.000. Nous comptons atteindre, à la fin du mandat (présidentiel) les 20.000 startups», a précisé le président de la République lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir. Il a fait savoir que parmi ces startups, «certaines sont déjà en bourse et ont commencé à activer dans divers domaines», ajoutant que ce chiffre a été atteint grâce à la libération de l'initiative et la levée des entraves bureaucratiques.

A ce titre, il a souligné qu'il y a des startups qui ont commencé avec 2 ou 3 personnes et comptent aujourd'hui entre 20 à 25 individus, en se félicitant du grand nombre d'universités qui sont devenues des incubateurs pour les startups. Pour le président de la République, les startups sont en train de jouer un rôle déterminant et l'expérience de l'Algérie en la matière est citée comme exemple par les organismes internationaux, faisant observer que «certains nous envient pour ça».

ALGÉRIE-ZIMBABWE

Une forte volonté de renforcer la coopération bilatérale

Synthèse R E.

Liés par des relations solides forgées dans la lutte de libération contre le colonialisme et la défense commune des valeurs de solidarité en Afrique et dans le monde, l'Algérie et le Zimbabwe sont aujourd'hui animés par une forte volonté de renforcer leur coopération bilatérale dans plusieurs domaines. En effet, les présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Emmerson Mnangagwa, avaient affirmé leur volonté commune de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs et d'établir un partenariat stratégique mutuellement bénéfique, au service des objectifs de développement et de l'intégration africaine. C'est dans cette perspective qu'intervient la visite officielle qu'effectue le président zimbabwéen en Algérie, laquelle permettra de renforcer l'entente politique et la coordination bilatérale entre les deux pays, qui sont attachés aux solutions africaines aux problèmes du continent et qui rejettent toute forme d'ingérence étrangère, d'hégémonie et de dépendance. Cette visite sera également l'occasion pour les dirigeants des deux pays d'approfondir la concertation sur la coopération bilatérale et les questions d'intérêt commun, et de réaffirmer leurs positions communes en soutien à la lutte des peuples colonisés, en tête desquels les peuples palestinien et sahraoui, pour leur droit à l'indépendance et à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale.

Lors de la visite du président du Parlement de la République du Zimbabwe, M. Jacob Mudenda, en Algérie en mai 2023, le président de la République avait affiché la disponibilité de l'Algérie à travailler de concert avec le Zimbabwe, notamment dans les secteurs de l'éducation et de l'économie. Pour ce faire, le président de la République avait chargé le ministre de l'Energie et des Mines d'effectuer une visite de travail dans ce pays en août 2023, visite lors de laquelle le ministre du secteur avait fait part au président zimbabwéen de la détermination du président de la République à œuvrer de concert avec lui en vue d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales et de les hisser à des niveaux supérieurs.

Dans le même sillage, le président de la République a reçu, en novembre dernier, un message de vœux du Président Emmerson Mnangagwa, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, dans lequel il lui a réaffirmé son engagement à continuer à œuvrer étroitement au renforcement, à l'approfondissement et à la promotion des liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays. Au volet économique, la coopération bilatérale devrait connaître une forte dynamique après la signature par les deux pays de nouveaux accords et mémorandums d'entente dans des domaines stratégiques. En prévision de cette visite, la 4e session de la commission mixte de coopération algéro-zimbabwéenne s'est tenue, mercredi dernier à Alger. Cette commission "incarne une volonté sincère de bâtir une coopération africaine équilibrée et efficace", avait alors affirmé la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, ajoutant que la création d'un Conseil d'affaires commun "constitue un instrument essentiel pour activer la coopération entre les opérateurs économiques et améliorer les mécanismes d'échanges commerciaux entre les deux parties". Un instrument qui est à même, a-t-elle dit, de "renforcer le cadre institutionnel au service d'une coopération pérenne et mutuellement bénéfique", se félicitant, par là même, de "l'avancement des préparatifs en prévision de la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des domaines vitaux".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a affirmé la nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires, en vue d'encourager le produit national, indique, vendredi, un communiqué du ministère. Cette affirmation est intervenue lors d'une réunion de coordination avec les différents acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires tenue jeudi et présidée par M. Rezig, et ce dans le cadre des rencontres consultatives visant à développer les filières productives, précise la même source. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires, et de promouvoir le produit local, à travers "un accompagnement efficace des opérateurs économiques et la consécration de la politique de recours aux capacités nationales", note le communiqué.

PAIEMENT EN LIGNE DE LA TAXE SUR LES TITRES DE TRANSPORT

La DGI lance un nouveau service

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service de paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport, via sa plateforme numérique dédiée au paiement des droits de timbre, "Tabioucom". Ce service s'adresse aux détenteurs de passeports souhaitant voyager par voie terrestre ou ferroviaire vers les pays frontaliers. Il leur permet de s'acquitter à distance de la taxe applicable aux titres de transport, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou la carte Edhahabia, précise la même source. La DGI indique que ce service est disponible 24h/24h et 7j/7j , et accessible via le lien suivant : https://tabioucom.mf.gov.dz.

INDUSTRIE

Début de l'élaboration du cahier des charges relatif aux industries électroniques et électroménagères

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une rencontre ayant regroupé les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'industrie électroménagère et électronique et ce, en vue de mettre en place un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un cahier des charges et d'un référentiel relatif à cette activité stratégique, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'approche participative et de concertation adoptée par le ministère de l'industrie pour l'organisation et la relance de plusieurs activités industrielles", ajoute la même source.

"Cette initiative de concertation, lancée par le ministère depuis plus de deux mois, tend à asseoir une véritable industrie électronique et électroménagère nationale, à travers le renforcement du système de la sous-traitance locale et la réduction de la facture d'importation ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives d'exportation, notamment vers les grands marchés africains", précise le texte. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté "les préoccupations des opérateurs économiques et professionnels, soulignant la nécessité d'accélérer le parachèvement du cahier des charges dans les meilleurs délais, en vue d'asseoir un cadre organisationnel clair et efficace pour soutenir et développer cette filière". M. Ghrieb a affirmé que "le ministère continuera d'accompagner les opérateurs dans ce secteur stratégique en leur garantissant les conditions favorables au développement de leur activité et au renforcement de leur compétitivité, tant au niveau national qu'international", conclut le communiqué.

DÉCÈS PAR NOYADE

75 cas enregistrés au niveau des plages et 37 autres dans des plans d'eau depuis début juin

Soixante-quinze (75) personnes sont décédées par noyades au niveau des plages et trente-sept (37) autres dans des plans d'eau à travers le territoire national, depuis le début de la saison estivale, le 1er juin 2025, selon un bilan des interventions du dispositif de surveillance des plages relevant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué, vendredi, que "depuis le 1er Juin 2025, 75 décès par noyade ont été enregistrés et 16.593 personnes ont été sauvées lors de 24.187 interventions à travers plusieurs plages à l'échelle nationale". "Parmi les 75 personnes décédées par noyade, 36 cas ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade, et 35 sur des plages surveillées, tandis 19 cas de décès ont été enregistrés en dehors des heures de surveillance, et 5 cas lorsque la baignade devient interdite (drapeau rouge)", a ajouté le commandant Bernaoui. S'agissant des plans d'eau, le même responsable a fait état de de 37 cas de décès par noyade, dont 14 dans des bassins, 7 dans des piscines, 8 dans des bassins d'irrigation, 3 dans des retenues d'eau, 4 dans des barrages et un cas dans un oued. Soucieux de "sensibiliser les citoyens, à la nécessité d'éviter la baignade dans les plages interdites et les plans d'eau, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a mis en place un panneau publicitaire appelant les citoyens à préserver leur vie pour ne pas transformer leurs vacances en tragédie.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE (IATF 2025)

Réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de l'IATF

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a présidé jeudi une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs relatifs à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre ayant réuni le ministre avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs de cet événement économique continental, a été consacrée à l'évaluation de l'avancement réalisé en termes d'organisation, notamment en ce qui concerne la gestion et l'équipement des espaces d'exposition, les visas et le protocole, les finances et les douanes, le transport, l'hébergement, le tourisme, ainsi que l'information, la communication et la promotion. Dans ce contexte, le ministre a salué l'avancement significatif de ces préparatifs progressant à un rythme soutenu et constant", selon le communiqué. M. Zitouni a également enjoint aux présidents des sous-commissions de s'intéresser, dans les prochains jours, au moindre détail lié à l'organisation notamment les affectations financières restantes exprimées par les départements ministériels concernés, afin d'assurer une disponibilité totale avant le lancement de la IATF. Concernant les questions liées à l'organisateur de la Foire à savoir, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le ministre a appelé les responsables des sous-commissions à poursuivre la coordination avec le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, étant le point focal officiel de l'organisme organisateur, afin d'accélérer le traitement des points en instance et de finaliser le reste des préparatifs relatifs à l'organisation.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Juillet 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	60	68	53	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	74	89	60	الطماطم	
	Oignon sec	40	48	33	البصل الجاف	
	Ail vert	429	495	364	الثوم الخضراء	
	Carotte	94	105	83	الجزر	
	Navet	101	113	89	لفت	
	Poivron	96	110	83	الفلفل الاخضر	
	Piment	119	137	101	الفلفل الحار	
	Courgette	82	94	70	الكوسة	
	Haricot vert	244	266	222	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	96	108	84	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	378	453	304	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	588	718	457	التمر	
	Banane	429	441	415	الموز	
	Melon	105	122	88	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	68	80	56	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1773	1902	1645	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج	
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	426,00	NC	0,00	0,36	0,98	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 372,00	NC	0,00	-4,19	-2,98	8,82	5,67	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	0,00	3,72	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	12015	27 634 500,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,38	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,87	2,03	-	0	0,00

IATF 2025

Une étape clé pour l'ancrage économique de l'Algérie en Afrique

L'Algérie espère que la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), qui se tiendra à Alger, soit un succès total et renforce sa position de locomotive du développement en Afrique. Le pays ambitionne de transformer cet événement en une stratégie de présence durable sur le continent, en mettant l'accent sur l'intégration économique Sud-Sud et la valorisation des filières nationales.

Par Réda Hadi

Elle souhaite également que l'IATF 2025 devienne une plateforme d'accélération du commerce africain et de stimulation des investissements. À ce propos, des experts soulignent que cet événement continental d'envergure sera l'occasion pour l'Algérie de réaffirmer sa place en tant qu'acteur clé au sein du continent et de viser une part de 10 % des échanges qui seront de l'ordre de 44 milliards de dollars. En somme, l'Algérie perçoit l'IATF 2025 comme une opportunité stratégique pour consolider son rôle en Afrique, diversifier son économie et contribuer activement à l'intégration économique du continent.

C'est d'ailleurs ce qu'a soutenu M. Ali Bey Nasri, consultant en export et vice-président de l'ANEXAL, invité par nos confrères de la radio nationale. Il a rappelé la position de l'Algérie comme l'un des quatre grands pays qui dominent le paysage économique africain en termes de produit intérieur brut (PIB), aux côtés du Nigeria, de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. « L'Algérie a un poids important en Afrique. À travers les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a fait de l'Afrique un axe stratégique en matière de partenariat, de développement et d'échanges », a-t-il précisé, tout en rappelant l'engagement du pays à renforcer le commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il a notamment cité la mise en place, depuis le 1er janvier 2025, du démantèlement tarifaire, avec pour objectif d'atteindre un taux de 15 % d'échanges commerciaux sur le continent.

Concernant l'objectif fixé par l'Algérie d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars à l'horizon 2027, M. Nasri a insisté sur la nécessité d'une déclinaison opérationnelle claire, relevant selon lui de l'exécutif. Cela permettrait, dit-il, d'atteindre les 7 à 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures.

« Il faut aller vite dans la mise en œuvre, prendre les mesures idoines pour évaluer le potentiel, mobiliser les ressources, lever les contraintes et donner les moyens aux entreprises », a-t-il souligné, rappelant que 90 % des exportations algériennes sont assurées par seulement 50 à 60 entreprises, alors que le pays compte près de 2 000 exportateurs. Selon lui, des échanges d'une valeur de 44 milliards de dollars sont attendus lors de l'IATF 2025. L'Algérie ambitionne d'en capter environ 10 %, soit près de 4,4 milliards de dollars.

Les pouvoirs publics estiment que l'IATF 2025 constitue une plateforme clé pour rapprocher les opérateurs économiques africains, favoriser les échanges, attirer les investissements et développer les exportations algériennes vers le continent. Le pays entend valoriser ses atouts dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, l'industrie, les infrastructures ou encore les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette 4e édition mettra également l'accent sur l'innovation, la recherche scientifique et les startups, offrant une vitrine aux projets innovants et aux jeunes entrepreneurs. Enfin, l'Algérie ambitionne d'organiser une édition plus ambitieuse et plus marquante que les précédentes, avec un volume d'accords commerciaux significatif à la clé. La foire sera aussi une occasion de mettre en lumière le patrimoine culturel national et de renforcer les liens culturels entre l'Afrique et sa diaspora.

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE ARBITRALE UNILATÉRALE PAR L'UE

L'Algérie exprime sa «surprise»

Par R E.

L'Algérie a exprimé sa "surprise" quant à la décision "hâtive" et "unilatérale" prise par la Direction Générale du Commerce de la Commission européenne d'ouvrir une procédure arbitrale sur "ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contraires à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne", indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "La Direction Générale du Commerce de la Commission européenne a notifié aux autorités algériennes compétentes l'ouverture d'une procédure d'arbitrage sur ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contraires à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne", précise le communiqué. "En réponse, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'Etranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a adressé aujourd'hui une lettre officielle à ce sujet à Madame Kaja Kallas, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne", ajoute le texte. "Dans sa lettre, le Ministre d'Etat a tenu à exprimer la surprise de la partie algérienne face à la décision européenne hâtive et unilatérale de clore la phase des consultations et de déclencher une procédure arbitrale, alors même que seules deux réunions de consultations ont été tenues sur une courte période de deux mois, et que six des huit contentieux soulevés par la partie européenne étaient en voie de règlement", signale le ministère. M. Attaf a souligné que "rien dans l'évolution des consultations constructives et sereines ne justifiait une interruption aussi abrupte du dialogue, d'autant que la partie algérienne avait présenté des propositions concrètes sur les deux autres points de divergence, sans que celle-ci n'ait reçu une réponse formelle de la part de son homologue européenne". "En outre, M. Ahmed Attaf a mis en évidence le caractère unilatéral de la démarche européenne, qu'il juge contraire tant à l'esprit qu'à la lettre de l'Accord d'association, notamment ses articles 92 et 100. Il a en particulier regretté que la partie européenne semble avoir agi comme si le Conseil d'association, organe décisionnel central de l'Accord, n'existait plus", poursuit le communiqué. "Le Ministre d'Etat a rappelé que c'est au Conseil d'association, et à lui seul, qu'il appartient d'apprécier les résultats des consultations et d'en tirer les conséquences. Or, ce Conseil n'a pas été convoqué depuis cinq ans, malgré les demandes insistantes de la partie algérienne, privant ainsi les deux partenaires d'un cadre institutionnel important, dont la raison d'être est de garantir une évolution équilibrée de la relation bilatérale, d'une part, et d'assumer un rôle central dans le règlement des différends, d'autre part", déplore le ministère. "Face à cette situation, et en sa qualité de président du Conseil d'association pour l'année en cours, le Ministre d'Etat a demandé la convocation, dans les délais les plus rapprochés possibles, d'une session du Conseil d'association afin de permettre un examen global et équilibré de l'ensemble des préoccupations des deux parties, dans le respect du cadre juridique établi par l'Accord d'association", conclut le communiqué.

CPA

Un résultat net bénéficiaire de près de 42 milliards DA en 2024

Par R E.

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a réalisé un résultat net bénéficiaire de 41,9 milliards DA durant l'exercice 2024, selon le bilan de cette banque publique adopté par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue récemment à Alger. Les comptes sociaux de la banque font ressortir un total bilan enregistré durant le même exercice de 3.237 milliards DA. Selon ce même bilan, un montant de 2 milliards DA a été affecté en tant que réserve légale, tandis que les dividendes à distribuer aux actionnaires se sont élevés à 25 milliards DA. Les réserves facultatives, quant à elles, ont totalisé 14,8 milliards DA. L'Assemblée générale a fixé, par ailleurs, à 125 DA le montant du dividende par action, dont la distribution se fera le 22 juillet en cours. L'année 2024 avait également été marquée par l'introduction du CPA à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première banque publique à ouvrir son capital via le marché financier. L'opération avait permis de lever plus de 112 milliards DA grâce à la mise en vente de 60 millions d'actions. Par ailleurs, la finance islamique poursuit son expansion au sein de la banque, avec un volume de dépôts atteignant 57,5 milliards DA depuis son lancement en 2020 jusqu'à la mi-juillet en cours, a indiqué Sofiane Mazari, chef de division de la finance islamique au sein de la banque, dans une déclaration à l'APS. Les financements accordés dans le cadre de la finance islamique se sont établis à 13,3 milliards DA relève M. Mazari, qui a souligné l'engouement "encourageant" pour les produits de Mourabaha, tout en affirmant que des efforts sont en cours pour améliorer davantage ces produits et en proposer de nouveaux prochainement. Le responsable a également révélé que les clients de la banque peuvent convertir leurs financements classiques destinés à l'acquisition de logements promotionnels publics (LPP) en financements islamiques. La banque dispose actuellement de 112 guichets dédiés à la finance islamique, dont trois agences opérant exclusivement selon ce mode de financement. Le nombre de comptes ouverts pour ce mode a atteint 84.752 à la mi-juillet en cours. Les dépôts liés à la finance islamique avaient atteint 53 milliards DA à la fin février dernier, selon un précédent bilan de la banque. Dans le cadre de sa stratégie de digitalisation, la banque a lancé en 2024 la carte bancaire +Cpaye, permettant à son détenteur d'effectuer des achats via les terminaux de paiement électroniques et sur Internet, avec un prélèvement différé jusqu'à la réception du salaire. Le CPA a également activé le service de paiement mobile "CPA WIMPAY", permettant de régler ses achats via un code QR, selon un précédent rapport de la banque.

CHLEF/AQUACULTURE

Une ferme de tilapia rouge bientôt créée

Le secteur de l'aquaculture de la wilaya de Chlef sera bientôt renforcé par une nouvelle ferme spécialisée dans la production de tilapia rouge, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture. Le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Hocine Melikeche, a indiqué à l'APS que le secteur de la pêche serait bientôt soutenu par une ferme de tilapia rouge à El Guelta, composée de douze (12) bassins d'une capacité de production de 40 tonnes par an. Le responsable a ajouté que l'étude du projet était terminée et que les mesures restantes étaient en cours de mise en œuvre. La direction de la pêche et de l'aquaculture œuvre à assurer l'accompagnement technique de ce projet afin de le faire aboutir et de promouvoir ce secteur, selon la même source. Concernant l'attraction des investisseurs et des agriculteurs vers ce secteur, M. Melikeche a indiqué que sa direction travaillait en coordination avec la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture pour sensibiliser ces groupes et enregistrer les personnes souhaitant bénéficier de cours de formation dans ce domaine. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économie bleue, qui vise à renforcer la compétitivité des communautés côtières et des secteurs stratégiques, ainsi qu'à soutenir les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, les mêmes services ont récemment organisé des journées de formation à l'intention des professionnels de la pêche maritime de la commune de Marsa et de la région d'El Guelta. Il est à noter que la wilaya de Chlef affiche un dynamisme remarquable dans le secteur de l'aquaculture marine le long de la bande côtière, tout en cherchant à promouvoir l'aquaculture d'eau douce afin de diversifier les ressources halieutiques, et à orienter les investissements locaux vers la fabrication d'intrants pour le secteur de la pêche, selon les responsables du secteur.

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À SKIKDA

Près de 150 familles relogées

Une vaste opération de relogement a été menée dans la wilaya de Skikda, permettant à près de 150 familles vivant dans des habitations précaires d'intégrer de nouvelles habitations décentes.

À Ramdane Djamel, 98 familles issues notamment des cités Bezghaïa, Djisr El Forsane, Chouhada et des constructions précaires situées à proximité d'Oued Safsaf ont été relogées avant-hier, jeudi 17 juillet, sous la supervision des autorités locales. L'opération, encadrée par la cheffe de daïra, Souheila Tebina, s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de plusieurs directions et entreprises publiques, qui ont déployé tous les moyens humains et matériels nécessaires.
À l'issue du processus de recasement, les habitations précaires ont été démolies afin de récupérer les terrains pour de futurs projets. Deux jours plus tôt, mardi 15 juillet, 50 autres familles de la commune d'Emdjez Edchich ont également bénéficié de logements neufs. Issues de quartiers anciens tels que Mohamed Zitouni, El Kef, Cimetière des martyrs, Lakhdar Bella, la Mosquée ou encore la cité des martyrs, elles ont été relogées dans une atmosphère de soulagement général.
L'opération a été suivie immédiatement de la démolition des anciennes bâtisses sous contrôle des services compétents, en présence du chef de daïra d'El Harrouch et de plusieurs élus locaux. Ces relogements s'inscrivent dans un vaste programme de résorption de l'habitat précaire lancé par les pouvoirs publics. Les services communaux ont assuré un accompagnement logistique complet aux familles bénéficiaires, tandis que des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) ont veillé au bon déroulement de l'opération.
Par ailleurs, la commune d'El Harrouch a organisé, lundi 14 juillet, un tirage au sort pour l'attribution de 110 Logements Publics Locatifs (LPL) au village Saïd Bousbaa, dans le cadre de la célébration du 63ème anniversaire de l'Indépendance. L'événement s'est tenu dans une ambiance festive, sous la supervision du chef de daïra, en présence d'un huissier de justice. Enfin, une erreur administrative concernant un quota de 160 logements sociaux a récemment suscité la colère des habitants d'Emdjez Edchich. Bien que situés sur le territoire de cette commune, les logements avaient été attribués administrativement à Zerdaza, avec un partage de 130 unités pour cette dernière et seulement 30 pour Emdjez Edchich. Le wali, Saïd Akhrouf, a décidé de geler temporairement la répartition dans l'attente d'un règlement définitif. Le maire d'Emdjez Edchich réclame que ces logements reviennent prioritairement à ses administrés.

COOPÉRATION SANITAIRE AVEC CUBA

Une équipe médicale en mission À Barika (Batna)

Une équipe médicale cubaine composée de professionnels de santé a officiellement pris ses fonctions à l'Établissement Public Hospitalier (EPH) mère et enfant de Barika, dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et Cuba.
La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali délégué, Saïd Boualadhab, et du Directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Batna. Cette mission comprend trois gynécologues-obstétriciens, trois anesthésistes-réanimateurs, deux pédiatres et trois agents paramédicaux qualifiés. Elle vient renforcer l'offre de soins spécialisée dans une région où la demande en matière de maternité, de pédiatrie et de réanimation est en forte augmentation. L'arrivée de ces praticiens vise à améliorer la qualité des services médicaux tout en réduisant les délais de prise en charge des patientes et des enfants.
L'équipe cubaine intégrera progressivement les services hospitaliers jusqu'à atteindre sa pleine capacité opérationnelle d'ici septembre. Leur installation se fait en étroite coordination avec les équipes locales, dans le respect des normes sanitaires algériennes. Ce renfort, salué par les autorités locales, est qualifié de « bouffée d'oxygène » pour l'établissement, confronté à des besoins croissants et à un déficit de spécialistes. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des accords de coopération sanitaire entre Alger et La Havane, témoignant d'une collaboration exemplaire dans le domaine de la santé depuis plusieurs décennies. Elle illustre également l'engagement des autorités à garantir un accès équitable à des soins de qualité, en particulier dans les régions à forte pression démographique et médicale.

TIMIMOUN

Divers projets pour améliorer les prestations de télécommunications

De nouveaux projets ont été retenus par le secteur des télécommunications dans la wilaya de Timimoun, susceptibles de promouvoir les prestations du secteur à travers les différentes communes, a-t-on appris de la direction locale du secteur.
La wilaya s'est vu accorder un projet de réalisation de trois stations de l'opérateur téléphonique « Mobilis » le long de la RN-118 à fort trafic routier et la concrétisation de 17 nouvelles stations à travers différentes régions dépourvues ou à faible taux de couverture, en plus de l'augmentation du débit de la connexion Internet et la modernisation (technologie 4G) de plus d'une vingtaine de stations à travers le territoire de la wilaya, a indiqué le directeur de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Benabdallah.
Ces projets visent à étendre la couverture en téléphonie mobile et Internet par l'opérateur Mobilis qui a présenté, lors d'une récente rencontre, son programme de développement pour l'exercice 2025.
Le programme en question prévoit la réalisation graduelle de 17 nouvelles stations, dont trois le long de la RN-118, sur la partie relevant de la wilaya de Timimoun et trois (3) autres sur la partie relevant de la wilaya d'El-Bayadh, portant le taux de couverture sur cet axe routier à 90%, a-t-il expliqué.
Assurant que toutes les dispositions procédurières ont été prises pour le lancement de ce programme, le même responsable a fait part aussi de la réalisation prochaine d'une station de téléphonie mobile au niveau du point kilométrique PK-70 sur la RN-51, un projet très attendu par les agriculteurs de la région.
La couverture des autres parties de cet axe routier se fera dans le cadre de prochains programmes ayant, d'ailleurs, fait l'objet d'études par les responsables concernés.

BENI-ABBES

Lancement des travaux de réalisation de 920 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation d'un programme de 920 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés à travers plusieurs collectivités de la wilaya de Beni-Abbes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Piloté par l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) et la direction locale du logement (DL), ce nouveau programme inscrit au titre de l'exercice 2024 a nécessité un financement de plus de trois (3) milliards DA, selon la même source.
Ce projet, qui va certainement renforcer davantage le parc immobilier public de la wilaya qui est actuellement de l'ordre de 24.726 unités tous programmes confondus avec un taux d'occupation par logement de 2,73, permettra à l'avenir la satisfaction de la demande en logements sociaux, a-t-on expliqué.
La wilaya de Beni-Abbes connait actuellement un véritable essor et ce grâce aux différents projets et programmes de développement tout secteur confondus entamés à travers les financements mis en place par l'Etat pour son développement, a-t-on souligné.

CLIMAT

« Certains dirigeants transforment la contrainte en levier de croissance »

Les rapports du GIEC identifient des points de non-retour d'ici 2040, rappelle David Chollet. Pour l'expert RSE, la pérennité d'une entreprise repose autant sur sa solvabilité climatique que financière. Une invitation aux dirigeants à anticiper les risques.

Par David Chollet

Tous les acteurs économiques du monde sont aujourd'hui suspendus aux variations incessantes des droits de douane décidés par les Etats-Unis. Que vous soyez industriel ou investisseur, cette instabilité est devenue un facteur critique, souvent le premier, de risque et d'incertitude économique mondiale. La volatilité réglementaire américaine redessine les chaînes d'approvisionnement, modifie la compétitivité sectorielle et conditionne directement les flux d'investissements.

Dans ce climat déjà tendu, un phénomène politique venu des Etats-Unis accentue encore l'incertitude : l'ESG bashing. Popularisé et légitimé par Donald Trump et son administration, ce discours présente les critères ESG comme une contrainte bureaucratique inutile, voire nuisible.

L'objectif est clair : délégitimer toute approche d'investissement durable en réduisant l'ESG à une charge administrative déconnectée des réalités économiques. Cette vision à très court terme, centrée exclusivement sur l'optimisation immédiate des profits, s'impose progressivement dans le débat économique mondial.

Un enjeu de pérennité

Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, a parfaitement résumé cette dérive sous l'expression « tragédie des horizons » : la tendance naturelle des marchés financiers à privilégier les gains immédiats au détriment de risques futurs pourtant prévisibles et potentiellement dévastateurs. Or, les rapports successifs du GIEC viennent rappeler que ces risques ne sont plus hypothétiques ni lointains : ils sont déjà à l'oeuvre. Les fameux tipping points climatiques, ces points de non-retour, sont désormais identifiés entre 2030 et 2040.

Dans ce contexte, la solvabilité climatique des entreprises devient tout aussi cruciale que leur solvabilité financière. Il ne s'agit plus seulement de savoir si une entreprise peut honorer ses dettes à court terme, mais bien de déterminer si elle pourra continuer à générer de la valeur dans un monde marqué par des dérèglements climatiques imminents : élévation du niveau des mers, sécheresses prolongées, incendies récurrents, inondations destructrices. Une cartographie sérieuse des risques d'entreprise doit aujourd'hui intégrer ces dimensions. Pourtant, beaucoup d'acteurs économiques continuent de les sous-estimer, mettant en péril non seulement leur rentabilité future, mais leur survie même.

Anticiper pour préserver la valeur future des actifs

C'est pourquoi la solvabilité climatique doit devenir une boussole stratégique pour les investisseurs et les dirigeants. Toute organisation soucieuse de préserver la valeur et la liquidité de ses actifs à horizon 5 à 10 ans doit dès maintenant intégrer ces nouvelles liabilities climatiques dans sa planification stratégique.

Ainsi, les entreprises du secteur hôtelier, installées sur des plages aujourd'hui paradisiaques, risquent de voir leurs infrastructures littorales progressivement submergées par la montée des eaux. Ce n'est plus une hypothèse lointaine, mais une projection scientifique fondée, appuyée par les dernières modélisations du GIEC. Leur solvabilité climatique est donc directement mise en cause, et avec elle, la valeur future de leurs actifs.

Mais les risques physiques ne s'arrêtent pas aux seules catastrophes naturelles. Un enjeu encore largement sous-estimé réside dansles mouvements migratoires de grande ampleur que provoquera l'intensification du réchauffement climatique. Des centaines de millions de personnes seront contraintes de fuir des territoires devenus invivables. Ce bouleversement démographique, loin de se limiter à une crise humanitaire, aura des répercussions économiques et sociales majeures pour les pays d'accueil. Là encore, la capacité d'anticipation et d'adaptation des états et des entreprises, leur solvabilité climatique, sera déterminante pour préserver stabilité et valeur.

De nouvelles chaînes de valeur durables

Face à ces réalités, certains acteurs ont déjà commencé à tracer une autre voie. En investissant dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire ou les infrastructures résilientes, ils ne font pas qu'atténuer leurs risques. Ils amorcent la création de nouvelles chaînes de valeur durables, adaptées au monde de demain. Autrement dit, ils transforment la contrainte en levier de croissance.

Alors que nombre de Français s'apprêtent à profiter des plages cet été, il est temps pour les dirigeants de lever les yeux vers l'horizon.

(*)Partenaire au sein du cabinet Accuracy et expert des enjeux ESG.

Source : Les Echos Publié 18 juillet 2025.

ACCORD COMMERCIAL US-UE

Un danger mortel pour la filière bioéthanol européenne

Par Patrice Geoffron (*)

Le bioéthanol européen fait face à une menace existentielle avec l'accord commercial États-Unis-Royaume-Uni, qui pourrait détruire une filière stratégique. L'UE doit-elle réagir pour protéger sa souveraineté énergétique et ses emplois agricoles ?

Le bioéthanol, en tant que carburant renouvelable, offre des bénéfices environnementaux majeurs : il réduit significativement les émissions de gaz à effet de serre, améliore la qualité de l'air, valorise les ressources agricoles et soutient l'économie locale, tout en s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire et de transition énergétique. La filière européenne pourrait affronter une menace existentielle, dans la perspective d'un accord commercial avec les États-Unis-Union qui signerait sa destruction.

Les récents développements dans les négociations commerciales transatlantiques révèlent une stratégie américaine implacable. L'accord États-Unis-Royaume-Uni, conclu en mai 2025, en est la préfiguration. En échange de réductions de droits de douane sur l'automobile et l'acier britanniques, Londres a accepté de supprimer entièrement les droits de douane sur 1,4 milliard de litres d'éthanol américain, soit l'équivalent de la consommation nationale. Les conséquences sont déjà dramatiques : le principal producteur britannique Vivergo a annoncé la fermeture de son usine pour septembre 2025, menaçant des milliers d'agriculteurs britanniques en amont.

L'éthanol américain bénéficie d'un soutien public massif et déloyal. L'Inflation Reduction Act de 2022 accorde aux producteurs américains d'éthanol des subventions importantes ; une aide, entrée en vigueur en janvier 2025, qui s'ajoute à des coûts énergétiques déjà 3 à 5 fois inférieurs à ceux de l'Europe grâce au gaz de schiste. Avec une production d'éthanol dix fois supérieure à celle de l'Europe, les États-Unis disposent d'excédents considérables qu'ils cherchent logiquement à écouler.

Face à la menace de droits de douane punitifs de 50 % sur les produits européens, annoncée par Donald Trump pour le 9 juillet 2025, l'UE négocie un accord d'urgence qui pourrait inclure l'éthanol, avec des effets délétères sur la filière. La France, premier producteur européen avec 20 % de la production européenne, serait la plus touchée par un accord défavorable : or, cette filière transforme betterave, blé et maïs locaux en bioéthanol, mobilise 55 000 agriculteurs et soutient 9 000 emplois directs et indirects. Le caractère déloyal de la concurrence est patent, dès lors que l'éthanol américain est produit à partir de maïs OGM traité au glyphosate, utilisant des standards environnementaux interdits en Europe.

Au-delà des enjeux économiques, la souveraineté énergétique et alimentaire de l'Europe est en jeu. La filière éthanol européenne produit non seulement des biocarburants, mais aussi des coproduits essentiels à l'alimentation animale, réduisant la dépendance aux importations de tourteaux de soja sud-américains. Cette dimension stratégique n'échappe pas aux négociateurs américains. En détruisant la filière éthanol européenne, les États-Unis renforcent la dépendance à leurs exportations agricoles et énergétiques. Il s'agit d'une pièce d'un projet global visant à affaiblir l'autonomie européenne.

L'heure n'est plus aux demi-mesures. La Commission européenne doit exclure définitivement l'éthanol de toute négociation commerciale avec les États-Unis. La suppression des droits antidumping sur l'éthanol américain en 2019 a ouvert la voie à la situation actuelle. Face aux nouvelles subventions de l'IRA, ces protections doivent être rétablies et renforcées.

La sauvegarde de la filière éthanol européenne nécessite une mobilisation politique immédiate. Les États membres doivent faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle maintienne une position ferme dans les négociations commerciales. L'éthanol doit rester un produit sensible et stratégique, exclu de toute concession commerciale. Cette destruction mécanique interviendrait au moment où l'Europe cherche à préserver ses ambitions de décarbonation des transports et d'autonomie énergétique. Il y aurait là une contradiction flagrante : comment prétendre développer une économie verte tout en détruisant les industries vertes européennes ? Il est encore temps d'agir, mais la fenêtre d'opportunité se referme rapidement.

L'heure est à la mobilisation pour sauver ce qui peut encore l'être d'une industrie stratégique face à l'offensive commerciale américaine.

(*) Docteur en économie industrielle et professeur à l'Université Paris-Dauphine, où il a été président par intérim (2020) et vice- président international. Il est également le directeur fondateur du Laboratoire d'Économie de Dauphine (LEDa).

Source : La Tribune.fr Publié le 16/07/25

MAURITANIE

Un important protocole pour sécuriser les pensions alimentaires des femmes et enfants

Une avancée significative pour la protection des droits des femmes et des enfants a été enregistrée ce mercredi. La Ministre de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, Mme Safia Ntahah, a supervisé la signature d'un protocole d'accord inédit entre son département et la Chambre Nationale des Huissiers de Justice.
L'accord, scellé par le Secrétaire général du Ministère, M. Hammoudi Cheikhna Ali, et le Secrétaire général de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, M. Sidi Ould Zamel, vise à aplanir les difficultés persistantes dans le recouvrement des pensions alimentaires et à garantir efficacement les droits des femmes et des enfants, conformément à la Charia et à la législation mauritanienne.
Dans un discours prononcé lors de la cérémonie, la Ministre Safia Ntahah a souligné la portée de cet accord : "Cet accord représente une étape importante pour garantir la pension alimentaire due aux enfants et aux femmes. Cette initiative n'est pas seulement une mesure judiciaire, mais un engagement humain et moral envers les mères qui supportent les fardeaux de la vie, ainsi que les enfants qui méritent de recevoir pleinement leurs droits."

BLÉ

L'Égypte souhaite renforcer sa productivité avec la coopération de l'Italie

L'Égypte dépend à hauteur de 60 % des importations pour ses besoins en blé. Face à des contraintes structurelles freinant l'expansion des surfaces cultivées dans le pays, le gouvernement intensifie ses efforts pour promouvoir des pratiques agricoles visant à améliorer les rendements.

L'Égypte souhaite améliorer ses rendements en blé. C'est dans le cadre de cette ambition que le Centre de recherche agricole (ARC) du pays a signé le mercredi 16 juillet un accord de coopération avec l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS). Dans un communiqué publié sur son site, le ministère de l'Agriculture indique que ce nouveau partenariat permettra de moderniser la filière égyptienne à travers la fourniture de machines agricoles modernes, la mise à niveau des laboratoires de sélection variétale et la création d'unités de production de semences certifiées. Le projet inclut également la formation des agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles, la promotion de la mécanisation, et la réduction des pertes post-récolte via des systèmes avancés de traçabilité. « Ce partenariat constitue un pilier essentiel de la stratégie de l'Égypte en matière de développement agricole durable et de renforcement de la sécurité alimentaire », peut-on lire dans le communiqué.
L'enjeu pour le gouvernement est d'améliorer la productivité de la filière blé en complément des actions déjà menées par l'ARC.

Hausse de la productivité : un impératif structurel

Dans son dernier rapport sur le marché égyptien de la céréale, le Département américain de l'Agriculture souligne que le centre de recherche égyptien accélère depuis quelques années sur les projets visant à développer des variétés de blé précoces à haut rendement et économes en eau, augmenter la quantité de semences certifiées distribuées aux agriculteurs ou encore la mise en place de champs de démonstration à travers le pays pour promouvoir les bonnes pratiques agricoles.Et pour cause. Les efforts d'expansion des surfaces de cultures de blé pour accroître la production dans le pays, sont fortement freinés par des défis structurels. « L'expansion de la culture du blé est confrontée à plusieurs défis : la croissance démographique (qui nécessite de doubler la superficie cultivée actuelle), les ressources en eau limitées, la fragmentation des terres, l'urbanisation, la concurrence d'autres cultures d'hiver, ainsi que l'augmentation des coûts de production », indique l'USDA dans son rapport.
Les données compilées par la FAO indiquent en effet que la superficie consacrée à la culture de blé en Égypte a affiché une baisse de 0,49 % par an entre 2013 et 2023, passant de 1,41 million d'hectares pour s'établir à 1,35 million d'hectares. Par ailleurs, la production de blé a augmenté de 0,97 % en moyenne par an sur la période considérée pour atteindre 9,7 millions de tonnes en 2023, suggérant une certaine stagnation des volumes de production.
Dans ce contexte, le pays a dû importer 11,8 millions de tonnes de la céréale en moyenne entre 2021 et 2023 pour satisfaire la consommation évaluée à près de 21 millions de tonnes, d'après l'organisation onusienne.
Il convient de noter que la coopération annoncée avec l'AICS s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme « KAFI » lancé en 2024 par l'AICS et financé à hauteur de 40 millions $ par l'Union européenne en vue d'améliorer la production céréalière en Égypte.

ARABIE SAOUDITE

Riyad bientôt un centre mondial de premier plan dans un contexte de boom économique

Selon un récent rapport de Knight Frank, la capitale de l'Arabie saoudite est en train de se transformer rapidement en un centre de richesse mondial de premier plan, grâce à la diversification économique réussie du Royaume dans le cadre de la Vision 2030.
L'édition de Riyad de la série "Emerging Wealth Hub" note que la capitale saoudienne est en train de passer d'une économie dépendante du pétrole à une puissance financière, culturelle et de style de vie, attirant les multinationales, les investisseurs et les expatriés.
L'augmentation de la demande en immobilier commercial et résidentiel, associée à de grands projets d'infrastructure, fait de Riyad un super centre prêt pour l'avenir.
L'un des principaux moteurs a été le programme des sièges régionaux, qui a déjà dépassé son objectif pour 2030, avec 600 entreprises mondiales, dont Bechtel, PwC et Northern Trust, qui ont établi des bases régionales à Riyad.
Cet afflux a fait chuter les taux d'inoccupation des bureaux de catégorie A à seulement 2 %, tandis que les loyers des bureaux de premier ordre ont grimpé en flèche de 23 % l'année dernière et de 84 % depuis 2020.
L'écosystème de startups en plein essor de la ville, soutenu par des incitations gouvernementales, une infrastructure numérique avancée et un réservoir de talents croissant, complète son ascension en tant qu'épicentre financier et commercial.
Amar Hussain, partenaire associé en recherche pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord chez Knight Frank, a noté que la vision stratégique de Riyad, sa croissance économique et son engagement en faveur de la durabilité "la positionnent comme un centre de richesse mondial de premier plan pour l'avenir, attirant les talents, les investissements et le tourisme à une échelle sans précédent".
Il a ajouté : "Son positionnement mondial en tant que destination de loisirs ne fera que s'accroître lorsque les yeux du monde se tourneront vers la ville pour l'Exposition universelle de 2030 et la Coupe du monde de la FIFA de 2034."
Selon le rapport, le Royaume a délivré plus de 160 000 nouvelles licences commerciales au cours du dernier trimestre 2024 - soit une augmentation annuelle de 67 % - portant le nombre total d'entreprises enregistrées à 1,6 million.
Le taux de chômage national est tombé à un niveau historiquement bas de 7 %.

TUNISIE

Sfax relance son métro léger avec le soutien de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a confirmé sa volonté d'accompagner la Tunisie dans la relance du projet de métro léger à Sfax, deuxième agglomération du pays. Cet engagement stratégique, destiné à renforcer le secteur des transports urbains, a été réitéré vendredi lors d'une réunion officielle à Tunis.
Cette rencontre a réuni le ministre des Transports, Rached Amari, une délégation de la BAD, ainsi que des hauts cadres du ministère du Transport et un représentant du ministère de l'Économie et de la Planification.
Elle a permis de faire le point sur les modalités d'une relance effective du projet, longtemps en suspens faute de financement et d'arbitrage clair.

Appui technique en première phase

Dans un premier temps, la BAD s'est engagée à fournir un appui technique pour la mise à jour des études du projet de métro léger, qui représente une infrastructure structurante pour la ville de Sfax. Cette étape est cruciale pour redéfinir les contours du projet, actualiser les données techniques et intégrer les nouvelles priorités de l'État tunisien en matière de transport durable et inclusif.
Une fois cette phase achevée, la BAD pourrait étudier la possibilité d'un financement partiel ou total du projet, selon des modalités à définir, dans le cadre de son portefeuille d'appui aux infrastructures en Afrique du Nord.

Un partenariat stratégique

Le ministre Rached Amari a salué la qualité de la coopération entre la Tunisie et la BAD, qualifiant l'institution panafricaine de « partenaire de confiance » pour le développement du pays. Il a mis en avant l'importance du projet de métro léger pour désengorger le réseau de transport à Sfax, améliorer la mobilité urbaine et soutenir la transition vers des modes de transport moins polluants.
Les discussions ont également porté sur d'autres projets structurants en attente de réalisation dans le secteur des transports, avec l'objectif d'accélérer leur mise en œuvre grâce à une meilleure coordination interinstitutionnelle.
La BAD, présente depuis des décennies en Tunisie, reste un acteur majeur du financement du développement.
Elle a participé à la réalisation de plusieurs projets d'envergure dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des infrastructures et de la logistique.

AFRIQUE DU SUD

Eskom vise un mix énergétique dominé par les énergies propres d'ici 2040

En Afrique du Sud, le charbon représente plus de 80% de la production d'électricité nationale. Dans le pays, les autorités essaient de réduire cette part dans un contexte de nécessité de décarbonation du parc énergétique.

Mercredi 16 juillet, Eskom, compagnie publique d'électricité sud-africaine, a annoncé son ambition de produire d'ici 2040, la majeure partie de son électricité à partir des énergies renouvelables.

Cet objectif rendu public lors d'une présentation devant les parlementaires vise concrètement à faire passer les capacités installées en énergies renouvelables à 32 GW, d'ici cette échéance, contre moins de 1 GW actuellement.

La montée en puissance des énergies vertes devrait se faire concomitamment avec une diminution progressive des capacités installées de charbon de 39 à 18 GW sur ladite période.

Dans le cadre de cette démarche, l'opérateur public d'électricité compte notamment remplacer d'anciens équipements de production dans les vieilles centrales à charbon par de nouvelles installations fonctionnant aux énergies renouvelables, au gaz ou dotées de technologies plus récentes.

La compagnie entend aussi déployer ses projets d'énergies renouvelables via une filiale dédiée. Elle a lancé, en avril dernier, un appel d'offres pour recruter une entreprise pouvant accompagner la mise en place de cette entité indépendante et indique avoir un portefeuille de 2 GW de projets d'énergies propres prêts à être exécutés d'ici 2026.

Du côté des analystes, cette dernière déclaration de l'énergéticien public suscite un certain nombre d'interrogations. En effet, le coût d'une telle ambition n'a pas été révélé.

Précédemment en 2021, l'ancien numéro un de la compagnie André de Ruyter avait estimé à 2,2 milliards $ le coût d'une transition énergétique « juste » qui verrait Eskom fermer 22 GW de capacités de production au charbon pour les remplacer par des sources à faible teneur en carbone ou sans carbone.

Alors qu'actuellement, la compagnie accumule une dette de près de 400 milliards de rands (22 milliards $), des questions se posent sur les moyens de mobilisation de nouveaux financements pour mener à bien les projets. Par ailleurs, la compagnie fait face à plusieurs défis structurels comme les dettes impayées par les municipalités et l'essor des capacités d'autoproduction solaire depuis 2022.

Avec les ménages et les petites et moyennes entreprises (PME), qui investissent dans des systèmes hors réseau ou hybrides pour échapper aux délestages, le modèle économique même de la future filiale d'Eskom dédiée aux énergies renouvelables pourrait être fragilisé, en raison de la baisse potentielle de la demande sur le réseau central.

CÔTE D'IVOIRE

Yamoussoukro lève 336 millions $ sur le marché japonais

La Côte d'Ivoire devient le premier pays d'Afrique subsaharienne à émettre un samouraï bond, dans le cadre d'une stratégie de diversification et de financement durable.

La Côte d'Ivoire a franchi une étape inédite en accédant pour la première fois au marché obligataire japonais à travers l'émission réussie d'un samouraï bond d'un montant de 50 milliards de yens (environ 336,2 millions de dollars), a annoncé ce jeudi 17 juillet 2025, le ministère des Finances.

Il s'agit d'une première pour un pays d'Afrique subsaharienne.

La Côte d'Ivoire rejoint ainsi un groupe de pays ayant déjà accédé aux marchés de capitaux japonais, notamment l'Australie (1972), le Mexique (1972), le Brésil (1973), la Malaisie (2019), l'Egypte (2022 et 2023), l'Indonésie et la Roumanie (2024).

Ce type d'obligation, libellée en yens et cotée à la Bourse de Tokyo, est réservé aux emprunteurs étrangers souhaitant diversifier leurs sources de financement.

L'émission ivoirienne, assortie d'un taux fixe de 2,3% sur 10 ans, a attiré une forte demande d'investisseurs institutionnels japonais rencontrés lors d'un roadshow mené par les autorités ivoiriennes en avril dernier.

Cette opération arrive alors que le pays tente de s'engager dans une stratégie massive de diversification des financements extérieurs.

Depuis le début de l'année 2025 en effet, il a déjà mobilisé 1,75 milliard de dollars à travers une émission d'eurobond en mars, avec une maturité de 11 ans (échéance en 2036). A cela s'ajoute une levée de 220 milliards FCFA (388 millions de dollars) via une émission libellée en francs CFA, bien que celle-ci ne soit pas un eurobond en devise forte.

L'émission nippone a également été labellisée environnement, social, gouvernance (ESG), une première sur ce segment pour un émetteur africain, après avoir reçu le soutien de la Japan Bank for International Cooperation (JBIC), institution notée A+, qui a octroyé une garantie partielle pour renforcer la crédibilité de l'opération.

MALI

Bamako projette de créer une banque d'investissement dédiée à la diaspora

Cet établissement permettra de canaliser l'épargne et les transferts des Maliens de l'étranger vers des projets productifs au Mali, tout en instaurant un cadre attractif et sécurisé pour l'investissement.

Le gouvernement malien étudie la création d'une banque d'investissement dédiée à la diaspora. L'information a été rendue publique le jeudi 17 juillet 2025, lors du premier forum international de la diaspora, organisé à Bamako. Les Maliens vivant à l'étranger ont transféré 700 milliards FCFA (1,24 milliard $) vers le pays en 2023, représentant environ 5% du produit intérieur brut (PIB) du Mali.

La banque d'investissement aurait pour mission de canaliser cette épargne des Maliens vivants à l'étranger vers des secteurs et projets porteurs comme les infrastructures, l'agriculture, l'énergie ou encore l'industrie. Elle proposerait à la diaspora des produits financiers spécifiques : obligations, fonds d'investissement, prises de participation dans des projets.

La diaspora concernée est estimée entre 4 et 6 millions de personnes, selon les données du ministère chargé des Maliens de l'extérieur, de l'OIM et du Processus de Rabat. Elle est présente en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Niger), en Europe (France, Espagne, Italie) et en Amérique du Nord. Cette population regroupe travailleurs migrants, entrepreneurs, binationaux et cadres qualifiés.

Un rôle de financement et de conseil

En plus du financement, la future banque pourrait fournir des services de conseil stratégique. Elle accompagnerait les porteurs de projets issus de la diaspora dans la structuration de leurs entreprises, la mobilisation de partenaires techniques ou financiers, ou encore l'optimisation de leur montage financier à long terme.

Ce soutien vise à renforcer les capacités des entrepreneurs maliens installés à l'étranger qui souhaitent investir dans leur pays d'origine.

ZIMBABWE

Les projets de platine accélèrent sur fond de hausse des prix

Après des années de stagnation, voire de baisse, les prix du platine sont en hausse de plus de 40 % cette année, ce qui en fait le métal précieux le plus performant à la mi-2025. Alors que le marché mondial se dirige vers un troisième déficit annuel, des producteurs veulent profiter de la situation.

Le Zimbabwe se prépare à relancer le développement du gisement de platine Darwendale. C'est ce qu'a déclaré le PDG de Kuvimba Mining House, Trevor Bernard, quelques jours après une annonce similaire concernant un autre projet zimbabwéen de platine. Ces sorties interviennent alors que les prix du métal ont augmenté de plus de 50 % en glissement annuel.

Dans une mise à jour du 9 juillet, Tharisa a indiqué qu'elle « s'efforce de trouver des solutions de financement pour accélérer le développement final » de son projet Karo Platinum au Zimbabwe. Karo peut livrer annuellement 200 000 onces de métaux du groupe de platine, au cours de la première phase d'une exploitation qui devrait s'étaler sur plus d'un demi-siècle. Sur l'exercice financier 2024, Tharisa y a dépensé 84,1 millions USD et prévoit 186,2 millions USD pour l'exercice 2025.

Du côté de Darwendale, M. Trevor explique, dans des propos relayés par Reuters, que le projet sera développé avec un investissement initial de 50 millions USD. Cela tranche avec les 450 millions USD prévus il y a quelques années pour la première phase. Le retrait en 2022 du russe Vi Holding, notamment à cause des sanctions occidentales visant Moscou avec la guerre en Ukraine, avait notamment nui au développement de Darwendale.

« C'est un changement considérable en termes d'ampleur [car] il est très difficile de lever 450 millions de dollars spécifiquement pour un projet lié au platine et au Zimbabwe », avance le PDG de Kuvimba Mining House. Le dirigeant a ajouté que les fonds seront mobilisés grâce à un mélange de ressources internes, de dette et d'un financement du fonds souverain zimbabwéen Mutapa, maison mère de Kuvimba.

MARCHÉS ASIATIQUES

Les Bourses digèrent les chiffres américains

Les Bourses d'Asie sont tiraillées vendredi 18 juillet entre de solides indicateurs américains, qui ont dopé la veille les marchés mondiaux, et les incertitudes sur les droits de douane américains, Tokyo étant de surcroît fébrile avant une élection cruciale au Japon.

Vers 02h00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,26% à 39.795 points, et l'indice élargi Topix cédait 0,15% à 2.835 points. La Bourse de Séoul se repliait de son côté de 0,40%. Mais Sydney gagnait 0,66%, Taïpei 0,93% et l'indice hongkongais grimpait de 1,22%.
Une partie des places asiatiques emboîtent le pas aux marchés boursiers mondiaux, qui ont pris de la vitesse jeudi après de robustes données sur l'emploi et la consommation aux États-Unis, qui renvoient une image jugée rassurante de l'économie américaine en pleine saison des résultats d'entreprises. De quoi relancer l'appétit pour les actifs jugés plus risqués, comme les actions, après la volatilité alimentée en milieu de semaine par les menaces du président américain Donald Trump contre le chef de la Réserve fédérale (Fed) Jerome Powell. Autre motif d'encouragement: «Trump semble avoir adouci son ton concernant la Chine, dans l'espoir de convaincre (son homologue) Xi Jinping de le rencontrer en sommet», commente Stephen Innes, de SPI Asset Management.
Le géant américain des puces Nvidia a par ailleurs annoncé reprendre les ventes à la Chine d'un modèle de puces électroniques avancées pour l'intelligence artificielle (IA), «ce qui donne du poids à cette thèse d'une détente» en cours entre Pékin et Washington, estime Stephen Innes. Ce dernier juge aussi que l'augmentation par Pékin des liquidités en circulation dans son économie pourrait profiter à l'ensemble des marchés mondiaux. La fébrilité reste cependant de mise à l'approche de la date butoir du 1er août pour l'application de drastiques surtaxes douanières américaines.

Tokyo sous pression avant l'élection

La Bourse de Tokyo, elle, reste sous pression des élections à la chambre haute du Parlement japonais dimanche, que le gouvernement conservateur du premier ministre Shigeru Ishiba aborde en mauvaise posture. Au risque d'aviver les inquiétudes sur la politique budgétaire nippone, qui ont récemment fait bondir les taux obligataires japonais. «Pour l'instant, le parti au pouvoir serait désavantagé, et les inquiétudes concernant l'incertitude politique et la dégradation des finances publiques peuvent conduire à une réticence à s'engager» en Bourse, observent les experts de Tokai Tokyo Intelligence.
Les investisseurs digèrent par ailleurs vendredi l'annonce d'un ralentissement modéré de l'inflation japonaise en juin, à 3,3%. Elle reste cependant très au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon, et les prix du riz - enjeu de la campagne électorale - ont de nouveau doublé sur un an. Vers 02h30 GMT, la devise japonaise s'appréciait de 0,09% à 148,45 yens pour un dollar, après avoir joué du yo-yo.

Puces: TSMC brille, Disco dévisse

Le mastodonte taïwanais des semi-conducteurs TSMC grimpait fortement à Taïpei (+2,21%) vers 02h30 GMT, après avoir relevé la veille ses prévisions pour 2025. TSMC, qui compte les américains Nvidia et Apple parmi ses clients, s'attend désormais à une hausse de 30% de ses ventes en dollars américains sur l'année, contre une augmentation autour de 25% attendue jusqu'ici, en raison de l'essor toujours insolent de l'intelligence artificielle (IA).
À l'inverse, Disco, groupe japonais fabricant des équipements de précision destinés à la production de puces, dévissait de 10,2% à la Bourse de Tokyo, après avoir indiqué prévoir une baisse annuelle de ses bénéfices et un ralentissement des livraisons sur le prochain trimestre. Les investisseurs «abordent cette saison des résultats avec une vision structurellement optimiste de l'IA et des opportunités qui restent intactes» pour les valeurs tech, «mais des surprises en matière de bénéfices dans les semaines à venir pourraient jouer un rôle clé dans l'évolution du sentiment à court terme», préviennent les analystes d'UBS.

Pétrole immobile

Le marché pétrolier fait du surplace dans les échanges asiatiques, après avoir nettement grimpé la veille grâce à un regain d'optimisme sur la vigueur de la demande mondiale suite aux bons indicateurs américains. L'enthousiasme est depuis retombé: vers 02h30 GMT, le baril de WTI américain est immobile à 67,54 dollars et celui de Brent de la mer du Nord cède 0,04% à 69,49 dollars.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Wall Street en ordre dispersé

Le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont terminé vendredi en ordre dispersé, après une séance en dents de scie animée notamment par la publication d'un article du Financial Times affirmant que le président américain Donald Trump envisageait d'imposer de nouveaux droits de douane élevés sur les produits européens. Selon le quotidien financier, l'administration Trump envisagerait un taux supérieur à 10%, même en cas d'accord commercial plus large avec l'Union européenne.
L'indice Dow Jones a cédé 0,32%, ou 142,30 points, à 44.342,19 points.
Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 0,57 point, soit 0,01% à 6.296,79 points.
Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 10,01 points, soit 0,05% à 20.895,655 points.
Cette semaine avait valeur de test pour évaluer l'impact réel des mesures douanières de Donald Trump sur l'économie. Une série d'indicateurs a livré un tableau contrasté : ventes au détail solides, inflation des prix à la consommation en hausse, mais stagnation des prix à la production en juin.
L'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan a progressé à 61,8 en juillet, bien que les ménages restent préoccupés par les pressions inflationnistes à venir.
La saison des résultats a également débuté, offrant aux entreprises américaines l'opportunité de montrer dans quelle mesure les droits de douane affectent – ou non – leur activité.
Le conglomérat industriel 3M a reculé après avoir prévenu que l'impact des tarifs se ferait surtout sentir au second semestre.
"Je pense que les investisseurs sont un peu lassés de réagir aux gros titres sur les tarifs. Ils veulent désormais voir les effets concrets dans les chiffres", a déclaré Greg Boutle, responsable de la stratégie actions et dérivés pour les États-Unis chez BNP Paribas.
Parmi les 59 entreprises du ayant publié leurs résultats du deuxième trimestre, plus de 81,4% ont dépassé les attentes de Wall Street, selon les données de LSEG I/B/E/S.
Charles Schwab a progressé après avoir publié des bénéfices en hausse. Regions Financial a bondi après avoir relevé ses prévisions de revenus d'intérêts pour 2025.
Battre le consensus ne garantit toutefois pas une hausse en Bourse. American Express a dépassé les attentes, mais son titre a reculé. Netflix a également chuté malgré le succès de "Squid Game", qui a permis au groupe de relever ses prévisions de chiffre d'affaires annuel.
Ailleurs, les valeurs liées aux cryptomonnaies, dont Robinhood Markets et Coinbase Global, ont progressé après l'adoption par la Chambre des représentants d'un projet de loi visant à établir un cadre réglementaire pour les actifs numériques.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 15 Juillet 2025
Valeur : 17 Juillet 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.8304	129.8454
1	EUR	EURO	151.7068	151.7503
1	GBP	POUND STERLING	174.5736	174.6173
100	JPY	JAPANESE YEN	87.8895	87.9056
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0971	18.0997
1	CHF	SWISS FRANC	163.1240	163.2865
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.8290	94.8538
1	DKK	DANISH KRONE	20.3362	20.3401
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5061	13.5105
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7991	12.8040
1	AED	UAE DIRHAM	35.3453	35.3523
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6168	34.6227
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.9768	425.1650
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.1309	44.5744
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.4022	14.4039
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8874	24.0103
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2515	3.2616
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.7576	177.7576

La Bourse de Paris termine à plat une séance de consolidation

La Bourse de Paris a terminé stable vendredi, sans entrain face aux négociations commerciales toujours en cours entre le États-Unis et certains de ses partenaires commerciaux, alors que débute la saison des résultats d'entreprises.
L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, est resté stable (+0,01%), prenant quelque 0,67 point, pour s'établir à 7.822,67 points à la clôture. La veille, il avait grimpé de 99,91 points (+1,29%) pour terminer à 7.822,00 points.
Florian Ielpo, responsable de la recherche macroéconomique pour Lombard Odier IM, décrit une séance atone, les marchés se situant "dans une phase de consolidation et d'attentisme".
"Les marchés tentent de se convaincre que la guerre commerciale n'aura pas lieu", affirme-t-il à l'AFP, les indices résistant aux "récentes annonces de droits de douane supplémentaires qui s'égrènent au fil des jours".
Donald Trump a donné aux partenaires commerciaux des États-Unis jusqu'au 1er août pour parvenir à un accord avec la Maison-Blanche au sujet des droits de douane.
Il n'a jusqu'à présent annoncé que des accords avec l'Indonésie, le Royaume-Uni et le Vietnam, ainsi qu'un accord avec la Chine visant à réduire temporairement les taxes douanières entre les deux premières puissances économiques mondiales. Les investisseurs scrutent la publication des résultats d'entreprises, le "moment de vérité" sur les conséquences de la guerre commerciale de Donald Trump, relève M. Ielpo. Côté valeurs, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a demandé vendredi à Vincent Bolloré de déposer une offre pour racheter les actions de Vivendi qu'il ne détient pas déjà, ce qui pourrait entraîner le retrait du groupe de la Bourse. L'AMF considère que la part de Bolloré dans Vivendi dépasse le seuil des 30%, avec les 29,9% détenues par le groupe Bolloré et les actions autodétenues par Vivendi (3,7% du capital) "contrôlée de fait" par le milliardaire Vincent Bolloré. Ce seuil de 30% déclenche en France l'obligation de lancer une offre publique obligatoire pour racheter les titres restants.
Le cours de l'action Vivendi a terminé vendredi en forte hausse de 13,26% à 3,33 euros, les actionnaires s'attendant à bénéficier d'une prime au moment de l'offre.

ALORS QUE MOSCOU PROMET D'EN « MINIMISER » LES CONSÉQUENCES

L'UE adopte un 18e paquet de sanctions contre la Russie

Ce dispositif, validé ce vendredi, comprend un abaissement du prix du pétrole russe autorisé à l'exportation. Le Kremlin assure qu'il en réduira l'effet.

L'UE a adopté vendredi un 18e paquet de sanctions contre la Russie en guerre contre l'Ukraine, qui prévoit un abaissement du prix du pétrole russe autorisé à l'exportation, a-t-on appris de sources diplomatiques. «Nous avons maintenant un accord sur un 18e paquet de sanctions fort et efficace contre la Russie», a assuré un diplomate à Bruxelles à l'issue d'une réunion des ambassadeurs de l'Union européenne vendredi matin.
La Slovaquie, qui bloquait jusqu'à présent l'adoption de ce nouveau paquet de sanctions, le 18e depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, a finalement accepté de lever son veto après avoir reçu des garanties. Bratislava utilisait ce veto pour faire pression sur la Commission européenne afin qu'elle lui garantisse son approvisionnement en gaz, au moment où l'UE cherche à interrompre totalement ses importations de gaz russe d'ici à 2027.

Un système souple et efficace

Ces nouvelles sanctions prévoient entre autres un abaissement du plafond du prix du pétrole brut russe, désormais fixé à un peu plus de 45 dollars le baril, soit 15% de moins que le prix moyen du baril russe sur le marché, selon ces sources. Le seuil était jusqu'à présent fixé à 60 dollars le baril, un prix jugé trop élevé, compte tenu du niveau actuel des prix du pétrole sur le marché.
«L'Union européenne vient d'adopter l'un des paquets de sanctions les plus sévères contre la Russie à ce jour», a salué la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas.
Si les prix devaient continuer à baisser sur le marché, le nouveau mécanisme suivrait le mouvement avec toujours 15% d'écart, un système jugé plus souple et efficace que le précédent. L'UE «maintiendra la pression jusqu'à ce que la Russie arrête sa guerre», a assuré Kaja Kallas. Les Européens espèrent toujours rallier les États-Unis, peu enclins jusqu'à présent à fixer un nouveau seuil après l'accord conclu au G7 sur un prix de 60 dollars. En fixant un prix maximum, les Occidentaux espèrent limiter la manne financière dont bénéficie la Russie pour poursuivre sa guerre contre l'Ukraine. Selon Kaja Kallas, le seuil de 60 dollars a permis de réduire de 30% les revenus pétroliers russes, essentiels au financement du conflit.

Moscou promet de réduire les conséquences des mesures

Peu après l'annonce du nouveau paquet de sanctions, le Kremlin a réagi. «Il faudra bien sûr analyser le nouveau paquet afin d'en minimiser les conséquences», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, lors de son briefing quotidien. Avant d'ajouter : «Chaque nouveau paquet ajoute un effet négatif pour les pays qui s'y joignent».
La Russie assure qu'elle dispose des leviers nécessaires pour amortir l'effet des restrictions. «Nous ferons tout pour réduire leur impact sur notre économie», a encore assuré le porte-parole du Kremlin, promettant de nouvelles contre-mesures.

POUR NÉGOCIER AVEC TRUMP QUI MENACE LE PAYS DE 32% DE DROITS DE DOUANE

Les négociateurs de Taiwan Travaillent 24h/24

Grand producteur mondial de composants électroniques, Taïwan est menacé de droits de douane et ne dispose plus que de quelques jours pour éviter des droits de douane fixés à 32% ainsi que de potentielles surtaxes sur les puces électroniques. Le compte à rebours est lancé.
Les négociateurs de Taïwan sur les droits de douane américains travaillent "24 heures sur 24" pour conclure un accord avec les États-Unis, a déclaré vendredi la vice-présidente taïwanaise, Hsiao Bi-khim, deux semaines avant la date butoir du 1er août fixée par Washington.
Taïwan est menacé d'une taxe douanière de 32% et est aussi visé par d'éventuels nouveaux droits de douane sur les puces électroniques, moteur clé de son économie. "Nos négociateurs travaillent littéralement 24 heures sur 24 pour parvenir à un accord sur les droits de douane réciproques", a déclaré Hsiao Bi-khim à des journalistes à Taipei. "Notre objectif est de parvenir à un accord d'ici au 1er août", a-t-elle ajouté.
La vice-présidente a indiqué que Taïwan souhaitait un accord commercial avec Washington qui "bénéficiera aux deux parties".
Soulignant que les États-Unis sont "un partenaire commercial très important pour Taïwan", Hsiao Bi-khim a relevé que Washington a de son côté "besoin de Taïwan pour soutenir des chaînes d'approvisionnement résilientes, pour soutenir l'industrie manufacturière et certaines technologies de pointe".

PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

L'UE obtient des engagements du fabricant américain de verre Corning

L'Union européenne a annoncé vendredi avoir accepté les engagements du groupe américain Corning, spécialisé dans la fabrication de verre de protection des téléphones portables et les tablettes, qui risquait une éventuelle amende pour pratiques anticoncurrentielles.
La Commission européenne avait ouvert une enquête en novembre dernier craignant que l'entreprise ait abusé de sa position dominante et faussé la concurrence en concluant des accords de fourniture exclusive avec des fabricants de téléphones et des entreprises de transformation du verre. «Corning s'est engagé à cesser tout comportement susceptible d'empêcher ses rivaux d'exercer une concurrence effective sur le marché du verre de couverture utilisé dans les smartphones et autres appareils portables», a déclaré Teresa Ribera, vice-présidente exécutive de la Commission européenne, en charge de la concurrence, citée dans un communiqué. «Cela ouvre ce marché et permet de garantir que les consommateurs bénéficient de prix bas et d'un verre de protection de haute qualité», a-t-elle poursuivi.
Les engagements, qui sont désormais juridiquement contraignants, comprennent la promesse de renoncer à toutes les clauses d'exclusivité avec les fabricants de téléphones et les entreprises de traitement du verre brut.
Corning, qui compte pour clients notamment Apple, n'exigera pas non plus des fabricants de téléphones qu'ils lui achètent une quantité spécifique de son verre, qui est principalement vendu sous la marque «Gorilla Glass», et «ne conditionnera aucun avantage de prix» à des exigences d'approvisionnement dans les 30 pays de l'Espace économique européen.

ETATS UNIS

Trump dévoile des investissements pour alimenter l'IA en électricité

Donald Trump a annoncé mardi des investissements d'entreprises privées dans l'énergie et les infrastructures en Pennsylvanie, Etat industriel de l'est des Etats-Unis, au moment où le secteur de la tech est confronté aux besoins toujours croissants en électricité de l'intelligence artificielle (IA).
En tout, plusieurs organisations vont injecter environ 92 milliards de dollars dans des projets de centres de données (36 milliards) et de sites de production d'énergie (56 milliards).
Le secteur des technologies s'est jeté à corps perdu dans le développement de l'IA générative, mais craint que les besoins massifs en électricité ne puissent être satisfaits par l'infrastructure existante, en particulier aux Etats-Unis.
L'IA générative demande d'énormes capacités de calcul informatique, principalement pour faire fonctionner les processeurs voraces en énergie de Nvidia, cette entreprise californienne de puces électroniques devenue la plus grosse capitalisation boursière au monde en surfant très tôt sur la vague de l'IA.
Les autorités américaines s'attendent à ce que d'ici à 2028, les besoins en électricité des entreprises de la tech pour l'IA soient équivalents à ceux de 5 millions de foyers.
"Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous pensons que c'est le destin de l'Amérique de dominer toutes les industries et d'être la première dans toutes les technologies, y compris la première super puissance au monde dans l'IA", a déclaré Donald Trump sur scène.
"Et nous sommes largement en avance sur la Chine, je dois le dire. Et les usines arrivent, la construction commence", a ajouté le président américain, lors du premier Sommet sur l'énergie et l'innovation de Pennsylvanie à l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh.

Rester "leader"

Parmi les groupes présents, Google a annoncé un investissement sur deux ans de 25 milliards de dollars dans des centres de données et infrastructures d'IA dans des Etats du nord-est du pays, ainsi que 3 milliards de dollars pour moderniser deux centrales hydroélectriques en Pennsylvanie.
"Nous soutenons l'appel clair et urgent du président Trump à investir dans les infrastructures, les technologies et la production d'énergie nécessaires à l'essor de l'IA, afin que les États-Unis restent leader dans ce domaine", a déclaré Ruth Porat, directrice des investissements d'Alphabet et Google.
"Alors que les États-Unis et la Chine se livrent une course pour dominer la guerre de l'intelligence artificielle, les géants technologiques investissent massivement pour gagner des parts dans cette quatrième révolution industrielle", a commenté l'analyste Dan Ives de Wedbush.

Le plan audacieux du Japon pour briser l'hégémonie de TSMC

Face à la domination sans partage de TSMC sur le marché des semi-conducteurs, le Japon lance une offensive d'envergure. Le gouvernement et un consortium d'entreprises nippones soutiennent Rapidus, une nouvelle fonderie qui ambitionne de produire en masse des puces gravées en 2 nanomètres (nm) dès 2027.

Vous le savez aussi bien que moi, les semi-conducteurs sont le nerf de la guerre. L'IA, nos voitures, nos smartphones... tout dépend de ces composants. Le hic, c'est que leur production la plus avancée est concentrée dans les mains d'un seul acteur, TSMC, à Taïwan. Pour nous qui suivons ce secteur depuis des années, cette situation est une bombe à retardement géopolitique et économique. Le Japon, ancien leader déchu des années 80, a décidé de dire « stop » et de revenir dans la partie.

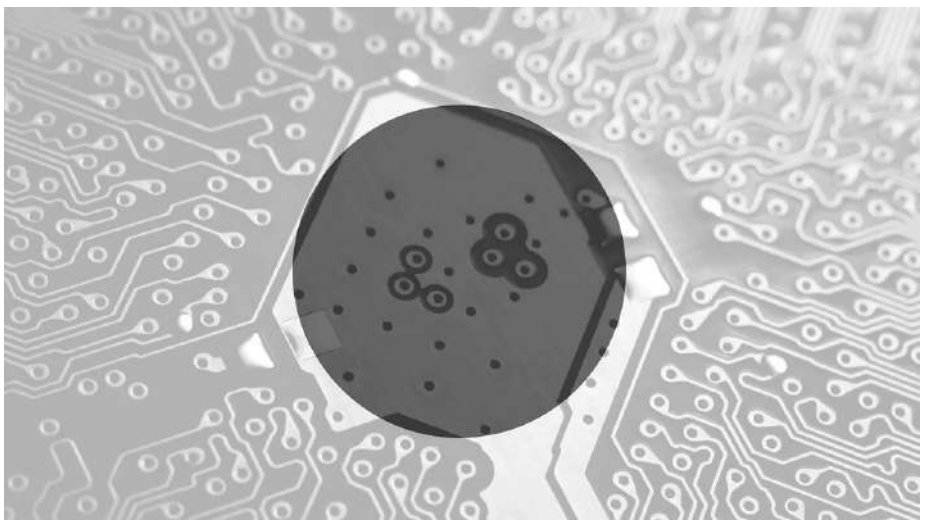

Un colosse à défier

Ne nous y trompons pas, la mission de Rapidus relève de l'exploit. Il s'agit de rattraper en moins de cinq ans un retard technologique de près de quinze ans sur le mastodonte taïwanais.
D'autant que TSMC n'attend personne : nous vous l'annoncions, TSMC aurait déjà pris une grande avance dans la course au 2 nm, avec une production de masse prévue dès 2025.
Ce futur nœud de gravure est la promesse de puces 10 à 15% plus performantes ou jusqu'à 30% moins énergivores que le 3 nm actuel. Pour des entreprises comme Apple, NVIDIA ou AMD, qui cherchent à repousser sans cesse les limites, arriver avec deux ans de retard sur ce segment est un handicap considérable. C'est un peu comme se présenter au départ d'un marathon alors que le favori a déjà passé le dixième kilomètre.

Un concurrent de moins sur la route

Dans ce combat de titans, il y a au moins une bonne nouvelle pour le Japon : la concurrence s'amenuise.
Samsung a choisi de renoncer à concurrencer directement TSMC sur les technologies les plus pointues. Le géant coréen, aux prises avec des problèmes de rendement sur ses procédés actuels, préfère consolider ses acquis plutôt que de s'engager dans une fuite en avant aux coûts astronomiques.
Cette décision stratégique laisse le champ encore plus libre à TSMC, mais elle ouvre aussi une fenêtre d'opportunité pour un nouvel entrant crédible. En se retirant de la course au 2 nm, Samsung admet implicitement la complexité et les risques financiers d'une telle entreprise, ce qui rend l'ambition de Rapidus d'autant plus spectaculaire.

Rapidus, bien plus qu'une simple usine

Alors, qui est ce nouvel acteur ? Rapidus n'est pas une startup sortie de nulle part. C'est un projet d'État, un consortium fondé en 2022 et soutenu par huit des plus grandes entreprises japonaises : Toyota, Sony, NTT, SoftBank... excusez du peu. Le gouvernement japonais met la main à la poche avec des subventions se chiffrant en dizaines de milliards de dollars.
L'objectif est clair : la souveraineté. La construction de la première usine, baptisée IIM-1, a démarré en septembre 2023 sur l'île d'Hokkaido. Et les choses avancent : l'entreprise vient d'annoncer avoir produit son tout premier prototype de puce en 2 nm. Un jalon crucial, même si le chemin vers la production de masse est encore long.

en avant aux coûts astronomiques.
Cette décision stratégique laisse le champ encore plus libre à TSMC, mais elle ouvre aussi une fenêtre d'opportunité pour un nouvel entrant crédible. En se retirant de la course au 2 nm, Samsung admet implicitement la complexité et les risques financiers d'une telle entreprise, ce qui rend l'ambition de Rapidus d'autant plus spectaculaire.

Rapidus, bien plus qu'une simple usine

Alors, qui est ce nouvel acteur ? Rapidus n'est pas une startup sortie de nulle part. C'est un projet d'État, un consortium fondé en 2022 et soutenu par huit des plus grandes entreprises japonaises : Toyota, Sony, NTT, SoftBank... excusez du peu. Le gouvernement japonais met la main à la poche avec des subventions se chiffrant en dizaines de milliards de dollars.
L'objectif est clair : la souveraineté. La construction de la première usine, baptisée IIM-1, a démarré en septembre 2023 sur l'île d'Hokkaido. Et les choses avancent : l'entreprise vient d'annoncer avoir produit son tout premier prototype de puce en 2 nm. Un jalon crucial, même si le chemin vers la production de masse est encore long.

Vous le savez aussi bien que moi, les semi-conducteurs sont le nerf de la guerre. L'IA, nos voitures, nos smartphones... tout dépend de ces composants. Le hic, c'est que leur production la plus avancée est concentrée dans les mains d'un seul acteur, TSMC, à Taïwan. Pour nous qui suivons ce secteur depuis des années, cette situation est une bombe à retardement géopolitique et économique. Le Japon, ancien leader déchu des années 80, a décidé de dire « stop » et de revenir dans la partie.

Un colosse à défier

Ne nous y trompons pas, la mission de Rapidus relève de l'exploit. Il s'agit de rattraper en moins de cinq ans un retard technologique de près de quinze ans sur le mastodonte taïwanais. D'autant que TSMC n'attend personne : nous vous l'annoncions, TSMC aurait déjà pris une grande avance dans la course au 2 nm, avec une production de masse prévue dès 2025.
Ce futur nœud de gravure est la promesse de puces 10 à 15% plus performantes ou jusqu'à 30% moins énergivores que le 3 nm actuel. Pour des entreprises comme Apple, NVIDIA ou AMD, qui cherchent à repousser sans cesse les limites, arriver avec deux ans de retard sur ce segment est un handicap considérable. C'est un peu comme se présenter au départ d'un marathon alors que le favori a déjà passé le dixième kilomètre.

Un concurrent de moins sur la route

Dans ce combat de titans, il y a au moins une bonne nouvelle pour le Japon : la concurrence s'amenuise. Nous vous en parlions il y a peu, Samsung a choisi de renoncer à concurrencer directement TSMC sur les technologies les plus pointues. Le géant coréen, aux prises avec des problèmes de rendement sur ses procédés actuels, préfère consolider ses acquis plutôt que de s'engager dans une fuite en avant aux coûts astronomiques.
Cette décision stratégique laisse le champ encore plus libre à TSMC, mais elle ouvre aussi une fenêtre d'opportunité pour un nouvel entrant crédible. En se retirant de la course au 2 nm, Samsung admet implicitement la complexité et les risques financiers d'une telle entreprise, ce qui rend l'ambition de Rapidus d'autant plus spectaculaire.

Rapidus, bien plus qu'une simple usine

Alors, qui est ce nouvel acteur ? Rapidus n'est pas une startup sortie de nulle part. C'est un projet d'État, un consortium fondé en 2022 et soutenu par huit des plus grandes entreprises japonaises : Toyota, Sony, NTT, SoftBank... excusez du peu. Le gouvernement japonais met la main à la poche avec des subventions se chiffrant en dizaines de milliards de dollars.
L'objectif est clair : la souveraineté. La construction de la première usine, baptisée IIM-1, a démarré en septembre 2023 sur l'île d'Hokkaido. Et les choses avancent : l'entreprise vient d'annoncer avoir produit son tout premier prototype de puce en 2 nm. Un jalon crucial, même si le chemin vers la production de masse est encore long.

Brèves

Brèves

OpenAI officialise sa relation avec Google Cloud

Début juillet on apprenait que le géant de la GenAI expérimentait les Tensor Processing Units (TPU) de GCP pour ses charges de travail d'intelligence artificielle. Selon Reuters, le laboratoire d'IA de la start-up effectuait ainsi des tests préliminaires avec certains processeurs de la firme de Mountain View. Un essai qui s'est semble-t-il révélé plus qu'encourageant, OpenAI ayant officiellement décidé d'inclure Google Cloud à sa liste de partanires officiels pour ses besoins d'infrastructure cloud pour différents produits (ChatGPT Enterprise, Edu et Team ainsi que ses API). Le spécialiste IA s'appuiera sur l'infrastructure de Google aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas, en Norvège et au Royaume-Uni. Cette annonce n'est pas anodine : pour Google il s'agit clairement d'une victoire pour tenter de se faire une place sur ce secteur aux côtés d'Amazon et Microsoft ayant bien investi respectivement chez Antrophic et OpenAI. En revanche, cette décision confirme qu'il y a bien de l'eau dans le gaz entre la start-up et l'un de ses plus grands investisseurs, la firme de Redmond avec qui les relations se sont sévèrement dégradées ces derniers mois.

AWS supprimerait des postes pour cause d'automatisation

Les prédictions du CEO d'Amazon Andy Jassy, selon lesquelles l'automatisation coûterait des emplois à l'entreprise, se sont avérées exactes. « Après un examen approfondi de notre organisation, de nos priorités et de ce sur quoi nous devons nous concentrer à l'avenir, nous avons pris la décision difficile d'éliminer certains rôles dans des équipes particulières d'AWS », a indiqué Brad Glasser, porte-parole de l'entreprise, à The Register. Selon des sources proches du dossier, la plupart des licenciements concerneraient des personnes occupant des postes au marketing, d'aide et accompagnement à la résolution de problèmes. Les coupes auraient déjà débuté : un ancien employé a qualifié le processus de « froid et sans âme », puisqu'il s'agissait d'un simple courriel annonçant la suppression de leur poste.

Sandisk abandonne son projet d'usine à 55 Md$

Le projet de construction d'usine dans le Michigan de la filiale de Western Digital spécialisée dans les mémoires flash aurait pu déboucher sur la création de 10 000 emplois. Mais ce ne sera finalement pas le cas en raison de l'abandon de ce qui s'annonçait comme un très gros investissement évalué à au moins 55 Md$. Les dirigeants de l'État avaient décrit le projet comme une « opportunité unique » pour le Michigan qui tente depuis longtemps de diversifier un ancrage économique fortement orienté sur l'automobile. Gretchen Whitmer, gouverneure du Michigan, avait donné la priorité à l'implantation de l'usine de fabrication de semi-conducteurs Sandisk dans le canton de Mundy. Mais dans un communiqué publié mercredi, l'élue démocrate a déclaré qu'en raison de « l'incertitude économique massive au niveau national », le projet n'irait pas plus loin où que ce soit aux États-Unis.

ILS ONT DEMANDÉ AUX CONSTRUCTEURS DE CESSER DE LES STOCKER

Les concessionnaires chinois débordent de voitures

Le gouvernement chinois a demandé aux constructeurs de calmer le jeu dans la guerre des prix. Les concessionnaires chinois, eux, veulent que les marques réduisent la pression. Ils se retrouvent aujourd'hui avec des stocks importants de véhicules invendus et des faillites inévitables.

À trop vouloir séduire le client, le vendeur est devenu perdant. Certes, l'acheteur chinois de voiture électrique est devenu un véritable roi ces dernières années, avec un choix pléthorique et une guerre des prix qui a fait de sacrés dégâts : des gammes entières au rabais et, forcément, des constructeurs et distributeurs qui trinquent. Selon une récente analyse, il pourrait ne rester qu'une quinzaine de marques automobiles en Chine à moyen terme, contre plusieurs dizaines actuellement. Et les concessionnaires en font eux aussi les frais : le showroom le plus prestigieux du groupe BYD en Chine, le Jinan Qiansheng, a dû fermer boutique récemment, laissant des centaines de clients dans l'incertitude.

Des concessions ferment, les stocks augmentent

Au total, plus d'une vingtaine de gros concessionnaires BYD en Chine ont dû réduire l'activité ou carrément fermer les portes.
Il reste maintenant à savoir ce que vont devenir les clients qui ont des contrats d'entretien en après-vente ou qui ont des besoins spécifiques pour leur véhicule. Une situation favorisée par cette guerre des prix et cette fuite en avant, à vouloir immatriculer toujours plus de véhicules pour gonfler les chiffres au moment des bilans semestriels. Des données suivies désormais de très près par les observateurs internationaux : un BYD qui dépasse Tesla dans les ventes de voitures électriques a forcément un impact positif sur l'image du groupe au niveau mondial. Et c'est un vecteur supplémentaire de développement au-delà des frontières chinoises. Rappelons que BYD a déjà prévu la construction de sa première usine en Europe, le Vieux Continent étant sa cible privilégiée. Il faut dire que la porte américaine s'est totalement fermée, avec des droits de douane de 250% décidés par Donald Trump sur les voitures chinoises.

La Chine demande aux constructeurs de se calmer

La Chambre de commerce des concessionnaires automobiles de Chine demande aux constructeurs des “objectifs annuels raisonnables de production et de ventes et de ne pas transférer leurs stocks aux concessionnaires ni les contraindre à stocker des véhicules”. Des concessionnaires qui “ne devraient pas être contraints de se retirer du réseau et de fermer leurs magasins au nom de l'optimisation des canaux”. Dans un pays où les marques sont parfois généreusement subventionnées par l'État – ce qui a d'ailleurs conduit l'Europe à taxer les véhicules chinois pour concurrence déloyale –, gageons que les grands groupes seront à l'écoute des consignes politiques. Et ils n'auront probablement pas le choix, sans quoi la rentabilité d'une bonne partie des voitures vendues sera nulle, voire négative. À trop vouloir tirer les prix vers le bas, la compétitivité, qui profite aujourd'hui aux clients, fera probablement

Plus de 250 km d’autonomie de différence : Xiaomi n’aurait-il pas été trop optimiste avec son YU7 ?

Le Xiaomi YU7 n’est pas encore disponible sur le marché européen, ce qui nous laisse, pour l’instant, dans l’attente de mesures précises. D'ici là, le SUV électrique commence a être soumis a différents tests de médias locaux et les premiers chiffres d'autonomie sont en train de tomber. Si le constructeur a annoncé plus de 750 km d'autonomie, la réalité semble bien différente. En attendant de mettre la main sur un modèle européen afin de le passer sous les fourches caudines de nos mesures, les journalistes du média automobile chinois Sohu ont confronté le SUV à l'exercice de la route. Si le Xiaomi YU7 à grosse batterie promettait jusqu’à 750 km d’autonomie, leur test d'autonomie à une vitesse moyenne de seulement 99 km/h révèlent une différence importante avec la réalité.

Xiaomi YU7, promesse contre réalité

Affiché à 750 km d’autonomie CLTC sur fiche technique, le YU7 Max s’avance comme un champion de l'autonomie chinoise. Dans la pratique, le test indépendant mené par Sohu a livré un résultat bien moins flatteur : 483 km sur autoroute, avant d’afficher 0 km à l’ordinateur de bord, pour une batterie de 101,7 kWh. Avec un tour réalisé à 99,6 km/h de moyenne, deux personnes à bord, la climatisation réglée à 24 °C et des pneus Michelin de 21 pouces gonflés à 2,9 bar, le test s'est rapproché d'une réalité d’usage selon les essayeurs. En poussant jusqu’au bout, la voiture a finalement parcouru 492 km avant l’arrêt total — soit une “réserve” de 9 km après que la jauge ait indiqué zéro. Malheureusement, selon les journaliste de Sohu, c'est encore une preuve que la promesse d’avoir dompté "l’anxiété de l'autonomie” reste encore un vœu pieux.
En effet, le “taux d'autonomie” s’effondre face aux annonces de Xiaomi : à peine 65 % du chiffre officiel, ce qui place le YU7 dans la moyenne basse du marché. Mais ce test révèle aussi un autre enseignement : la norme CLTC chinoise reste très éloignée de la réalité d’une conduite sur grands axes, et Xiaomi, malgré ses technologies, n’échappe pas à la tentation d’arrondir ses chiffres dans le bon sens. Toutefois, là où le YU7 Max marque un point, c’est sur la vitesse de recharge. Sur une borne de 400 kW (400 A sous 1000 V), le plein total s’effectue en 37 minutes. Plus impressionnant encore : entre 5 % et 70 % de batterie, la puissance reste stable à 300 kW, ce qui permet de recouvrer la majeure partie de l’autonomie en moins d’un quart d’heure. Pour les utilisateurs de chargeurs ultrarapides, la promesse d’un “plein express” se vérifie… du moins tant qu’on reste dans ce créneau de charge optimal. Mais cet aspect fait de nouveau écho à ce que nous ne cessons de mettre en lumière de notre côté : en électrique, nul besoin d'avoir de très grosses, lourdes et chères batteries, c'est le temps de charge qui reste la pierre angulaire de l'acceptation de l'électrique. En effet, si cette technologie à tant de mal à percer auprès de la majorité des foyers, c'est en

grande partie parce qu'elle est encore peu commode à utiliser et qu'elle demande une adaptation organisationnelle tout simplement impossible pour la majorité des conducteurs et en plus, totalement antinomique avec le concept même de liberté de déplacement qu'incarne l'automobile. Disponible uniquement en Chine, BYD travaille sur le sujet avec ses chargeurs de 1 000 kW et ses batteries 10C capable de faire le plein en une poignée de minutes. Pour en revenir au YU7, les essayeurs de Sohu ont relevé un point agaçant. Le passage sous la barre des 10 % de batterie révèle des choix discutables. Le système égrène quelques alertes rapprochées, puis se tait presque totalement entre 8 % et 2 %, avant de couper franchement la puissance sans préavis. Pas franchement pédagogique, surtout pour les utilisateurs stressés par la panne sèche. Cependant, même totalement à plat, le YU7 Max a accepté une charge immédiate, sans bricolage ni câble de secours, preuve d’une gestion low-voltage bien maîtrisée.
Au final, même si Xiaomi annonce mettre les bouchées doubles sur la gestion des trois éléments – batterie, électronique de puissance, recharge – la stratégie marketing reste à priori classique : maximiser sur le papier les avantages. L’autonomie sur autoroute du YU7 Max se classe parmi les meilleures des SUV électriques chinois, mais la différence avec l’homologation reste criante. En dépit d'une silhouette impressionnante et d'un équipement généreux, la promesse de franchir 750 km sur une charge tient donc plus du slogan que de l’expérience réelle, du moins à allure autoroutière. Évidement, nous ne manquerons pas de réaliser nos propres tests dés que nous aurons un véhicule sous la main. Pour rappel, dans une interview accordée au média 163, le PDG de Xiaomi, Lei Jun, avait affirmé qu'il avait personnellement conduit la version standard du YU7 sur 1300 kilomètres de Pékin à Shanghai avec un seul arrêt recharge ...

Mots fléchés

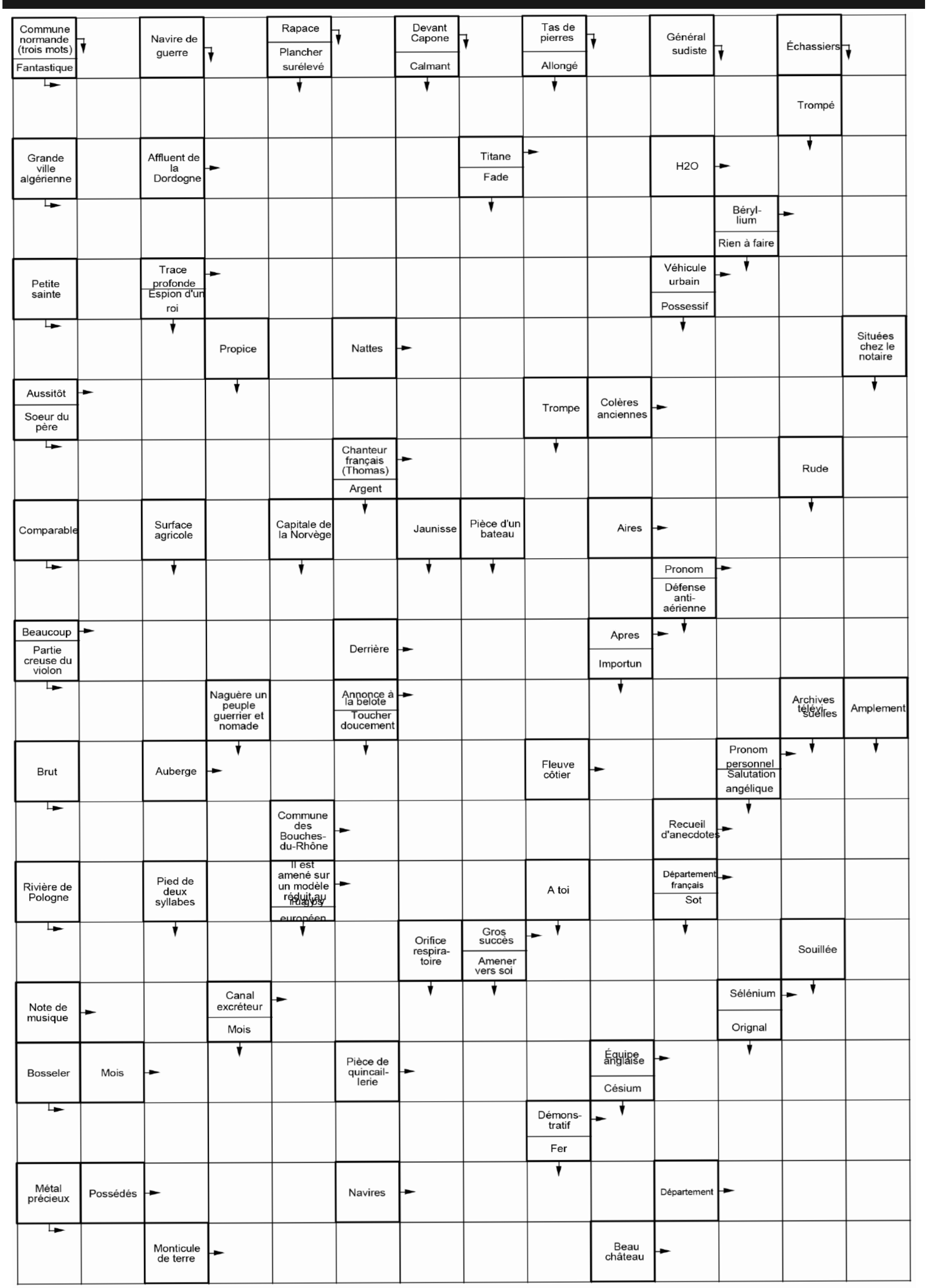

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Dimanche 20 juillet 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

SÉTIF

saisie de 9.000 euros non-déclarés à l'aéroport 8 mai 1945

Les agents de l'inspection principale de contrôle des voyageurs au niveau de l'aéroport international "8 mai 1945" de Sétif ont saisi une somme d'argent en devise non-déclarée de 9.000 euros, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la Direction régionale des douanes. Le communiqué a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions de contrôle douanier sur le mouvement frontalier des voyageurs, notamment celles relatives à l'application de la législation et de l'organisation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger. Le montant non-déclaré a été trouvé suite au contrôle routinier des bagages d'une voyageuse arrivée à bord du vol international en provenance de Paris (France), a ajouté le communiqué.

DÉCÈS DU JOURNALISTE ET ROMANCIER DJAMEL EDDINE MERDACI

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, jeudi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste et romancier Djamel Eddine Merdaci, décédé mercredi à l'âge de 78 ans. "Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse et une profonde affliction le décès du journaliste et romancier Djamel Eddine Merdaci, à l'âge de 78 ans", lit-on dans le message de condoléances. "Grande plume journalistique, le défunt a travaillé pendant de nombreuses années pour plusieurs journaux nationaux d'expression française, dont les quotidiens El Moudjahid, Le Soir d'Algérie et El Watan", a ajouté le ministre, rappelant que "ce passionné de septième art a également travaillé comme critique de cinéma pour des journaux et magazines spécialisés et a publié plusieurs œuvres littéraires". En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication a "présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion aux proches du défunt et à la famille des médias et de la culture, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

ONM

La canicule enregistrée, un phénomène saisonnier et normal

Plusieurs régions notamment au Centre et à l'Est du pays, connaissent vendredi et samedi une vague de chaleur due à une augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, un phénomène tout à fait normal en plein été, a indiqué l'Office national de la météorologie (ONM). Dans une déclaration à l'APS, M. Boualem Saih de la direction d'exploitation de l'ONM, a expliqué que cette vague de chaleur qui touche les régions Nord du pays, notamment le Centre et l'Est, était principalement due à "augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, ce qui entraîne un mouvement descendant de l'air, provoquant ainsi une compression des masses d'air près de la surface de la terre et, par conséquent, une hausse des températures". A cet égard, l'ONM a émis un bulletin d'alerte de niveau 2 (orange) concernant les wilayas d'Alger, Boumerdes, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, pour vendredi et samedi, avec des températures maximales oscillant entre 39 et 41 degrés, et pouvant aller entre 44 et 46 degrés à Skikda, Annaba et El Tarf. L'impact de la vague de chaleur s'étendra également aux wilayas de Chlef, Ain Defla et Relizane, où des températures variant entre 43 et 44 degrés sont attendues vendredi, tandis qu'elles devraient atteindre, samedi, les 44 degrés à Guelma, Constantine et M'Sila. Dans les wilayas du Sud, l'Office prévoit que les températures resteront élevées, en particulier à l'extrême Sud-Ouest et au centre du Sahara, soit entre 47 et 48 degrés durant la même période.

HABITAT

L'expérience de l'Algérie, un modèle de réponse à la demande de logement

La cheffe du bureau du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en Tunisie, Aida Robbana a affirmé, jeudi à Alger, que l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'habitat constituait un modèle à suivre en matière de réponse à la forte demande de logement, exprimant la détermination de l'organisme onusien à élargir sa coopération avec l'Algérie dans un avenir proche.
Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de la 44e Assemblée générale de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), à laquelle elle a pris part en qualité de représentante de la secrétaire générale du Programme, Mme Robbana a souligné que le programme "suit les efforts colossaux consentis par l'Algérie en matière de développement du logement, et ce sont là des efforts louables qui constituent un modèle à suivre en matière de réponse à la forte demande de logement". Mme Robbana a salué l'efficacité du financement adopté par l'Etat algérien en matière de logement abordable, soulignant que sans un financement adéquat, on ne peut construire un logement de manière stratégique et régulière répondant à toutes les normes fixées par les objectifs onusiens. Elle a ajouté que le Programme ONU-Habitat aspire, dans un avenir proche, à élargir son activité en Algérie en collaboration avec les autorités locales, pour plus d'efficacité, évoquant la possibilité d'ouvrir un bureau en Algérie pour approfondir la coopération et "tirer profit de l'expérience algérienne en tant que modèle pouvant être reproduit dans d'autres pays".
Il s'agit également d'améliorer la collecte de données sur le logement abordable en Algérie et ses moyens de financement, "un domaine dans lequel l'Algérie pourrait jouer un rôle de locomotive pour les pays de la région". La responsable a affirmé que la réunion des pays africains lors de l'AG de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), s'inscrit dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 fixés par l'ONU. Il s'agira d'établir un premier diagnostic de la situation actuelle du logement social et abordable, une étape qui devrait stimuler le Programme ONU-Habitat, pour soutenir toutes les initiatives visant à fournir des logements sociaux abordables à tous. Le logement abordable ne se limite pas uniquement à la fourniture de terrains, mais aussi à la garantie de logements adaptés qui tiennent compte des spécificités et des cultures propres à chaque pays, une démarche que les pays africains commencent à concrétiser tout en cherchant les financements nécessaires, a-t-elle ajouté. A cet égard, Mme Robbana a invité les pays africains à recourir aux financements multilatéraux pour réaliser les projets de logement, notamment auprès d'institutions telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque "Shelter Afrique", qui travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements africains et disposent d'une connaissance fine de la situation dans chaque pays.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix du cacao en forte baisse, l'argent et le cuivre brillent

Les cours du cacao sont fortement tombés cette semaine en raison de données sur une faiblesse de la demande à travers le monde. Vendredi, la tonne de cacao pour livraison en décembre valait 4.874 livres à Londres, après être tombée à 4.698 livres au plus bas depuis octobre 2024, contre 5.237 livres une semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison en septembre s'échangeait à 7.595 dollars, contre 8.177 dollars vendredi dernier à la clôture. Le cours de l'argent s'est envolé cette semaine à un nouveau sommet depuis près de quatorze ans, profitant de l'attrait pour les valeurs refuges, avec un temps de décalage sur l'or, qui a lui marqué une pause. L'argent a touché son nouveau plus haut depuis septembre 2011, à 39,1319 dollars l'once. Le platine et le palladium ont eux aussi touché vendredi des plus hauts respectifs depuis août 2014 et août 2023. L'or tait lui resté statique cette semaine. D'un côté, l'or est porté par les tensions géopolitiques et commerciales. Vendredi, l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à 3.357,37 dollars, contre 3.355,59 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Le cours du cuivre a légèrement progressé cette semaine à la Bourse des métaux de Londres (LME). Le prix du métal rouge a surtout augmenté jeudi et vendredi, après la publication de données économiques américaine montrant une économie résiliente. Sur le LME, une tonne de cuivre coûte 9.722,50 dollars vendredi, contre 9.660,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

EXPORTATIONS DE GNL

L'Algérie dans le top 10 mondial

Par M. A.

Malgré une conjoncture énergétique internationale marquée par des fluctuations de la demande et des opérations de maintenance chez les principaux producteurs, l'Algérie confirme sa place stratégique sur la carte mondiale du gaz naturel liquéfié (GNL). Selon le dernier rapport de la plateforme spécialisée "Attaqa.net", l'Algérie figure parmi les dix premiers pays exportateurs de GNL au monde au cours du premier semestre 2025, aux côtés de géants tels que les États-Unis, le Qatar ou l'Australie.
Avec 4,79 millions de tonnes exportées, l'Algérie se classe au neuvième rang mondial, un positionnement qui témoigne de la résilience du secteur gazier national. Ce résultat a été atteint malgré un recul ponctuel des exportations, attribué à des opérations de maintenance programmées, soulignant ainsi l'importance que les autorités accordent à la sécurité et à la pérennité des installations. Comparé aux 6,25 millions de tonnes exportées durant la même période en 2024, la baisse constatée reste conjoncturelle et n'entame en rien la dynamique de fond du secteur. Le classement de l'Algérie dans le top 10 des exportateurs mondiaux confirme la solidité de sa base industrielle gazière et son rôle incontournable dans la sécurité énergétique régionale. Ce rapport, qui couvre les six premiers mois de l'année 2025, révèle également une hausse globale des exportations mondiales de GNL de 2 %, atteignant 207,7 millions de tonnes, contre 203,9 millions sur la même période en 2024. Les dix premiers pays concentrent à eux seuls plus de 90 % des flux mondiaux, soit 188,4 millions de tonnes, preuve d'une forte concentration du marché. La position de l'Algérie est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte où d'autres producteurs historiques comme l'Australie, la Russie ou la Malaisie ont vu leurs volumes diminuer. Il est à noter également que l'Algérie figure aux côtés de deux autres pays arabes : le Qatar, classé 2 mondial avec 41,26 millions de tonnes, et le Sultanat d'Oman, 8 avec 5,72 millions de tonnes.